LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5319 - MERCREDI 11 NOVEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



**Disparu depuis deux mois devant chez lui**

## IMAD EDDINE RETROUVÉ MORT DANS UN PUITS

Page 3

### Construits par des ingénieurs algériens

# DES DRONES POUR TRAQUER LES CRIMINELS



*Pour la première fois dans les annales de la police algérienne, des drones construits par des chercheurs scientifiques algériens seront mobilisés dans la traque des criminels et des délinquants, notamment dans les villes et les quartiers difficiles. En plus, ces chercheurs sont en train de mettre au point tout un dispositif qui permettra l'identification des criminels par leur voix et leur ADN. Ce sont autant de dispositifs technologiques visant à réduire la criminalité et dissuader davantage les délinquants.*

Page 2



## DEUX PASSAGERS ET UN POLICIER DERRIÈRE L'AFFAIRE

410 000 euros saisis au port d'Alger

Page 5



## LA COMPAGNIE EST CONVOITÉE PAR ALI HADDAD

Air Méditerranée à l'assaut des aéroports algériens

Page 24



## EN PRÉVISION DU MATCH CONTRE LA TANZANIE

Les Verts affûtent leurs armes sans Feghouli, Soudani et Brahimi

Page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

## APRÈS LE P-APC ET LE DIRECTEUR DE L'URBANISME DE LA COMMUNE

### L'ex-mouhafedh de Constantine sous mandat de dépôt

**LE JUGE** d'instruction près le tribunal de Chelghoum-Laïd dans la wilaya de Mila, en charge de l'affaire dite des 32 villas de Boudjnana, a ordonné tard avant-hier la mise en détention provisoire du propriétaire de l'entreprise citée dans ce «scandale». Le dénommé D. M, qui occupait entre 2012 et 2013 le poste de mouhafedh de Constantine, a été entendu par le magistrat instructeur puis placé sous mandat de dépôt. Il a été cité par le principal plaignant, le vice-président de l'APC chargé de l'urbanisme, lui-même sous contrôle judiciaire. D. M., ex-homme fort du vieux parti du temps d'Abdelaziz Belkhadem, est poursuivi apprend-on de sources proches du dossier, pour délit de trafic d'influence. Le P-APC Seifeddine Raïhani, élu en 2012 sur la liste FLN, actuellement en prison pour, entre autres motifs, mauvais usage de fonction, usage de faux et destruction de documents administratifs, avait délivré contre l'avis des services techniques de la commune un permis de construire au profit d'une entreprise appartenant à l'ex-mouhafedh. Raïhani, appelé à éclairer le juge d'instruction sur l'affaire, fut placé sous mandat de dépôt mercredi 28 octobre dernier, avant qu'une décision similaire ne touche le directeur de l'urbanisme de la commune qui, lui, sera écroué le 4 novembre. Présenté comme une zone à risque par des études précédentes, dont une effectuée par le bureau d'étude français EEG-Simecsol, le terrain en question devait accueillir un projet de construction de 32 villas contre l'avis des spécialistes. Le bureau d'étude français avait fourni du temps d'Abdelmalek Boudiaf, l'actuel ministre de la Santé, alors à la tête de l'exécutif de wilaya une cartographie de toute la région de Constantine. Des zones qualifiées d'inconstructibles furent alors répertoriées dont celle située entre les cités Boudjnana et Boussouf, présentement au centre de la polémique. Rappelons qu'en 2012, D. M., alors seul responsable du vieux parti dans la capitale de l'Est, avait écarté sans motif apparent le candidat tête de liste Rira Mohamed au profit du jeune Raïhani, âgé à peine d'une trentaine d'années, lequel fut présenté par les médias comme un novice et inexpérimenté dans la gestion des affaires, de surcroît d'une ville aussi complexe que Constantine. Contre vents et marées les deux hommes finirent par avoir gain de cause et Raïhani put régner trois années mais non sans difficultés. Plusieurs élus ayant mal digéré «la magouille» n'ont eu de cesse d'alerter l'opinion publique sur les pratiques de l'édile. Plusieurs affaires dans lesquelles sera mouillé le maire feront alors les unes des médias, dont celles ayant trait à l'octroi du chantier de réhabilitation de la gare routière ou encore de l'octroi par l'APC de subventions estimées à 20 milliards à des associations sportives et culturelles. Des subventions qui avaient fait réagir l'actuel wali, Hocine Ouaddah, lequel avait d'ailleurs brandi la menace de recourir à la justice pour faire la lumière sur «les dons». Notons que la semaine dernière, lors d'une assemblée extraordinaire au siège de l'APC, celui qui fut écarté en 2012, Mohamed Rira, a été plébiscité par ses pairs du FLN. Seul candidat, il sera mandaté par la majorité des élus pour les deux années qui restent.

**Amine B.**

### CONSTRUITS PAR DES INGÉNIEURS ALGÉRIENS

# Des drones pour traquer les criminels des banlieues

***Pour la première fois dans les annales de la Police algérienne, des drones construits par des chercheurs scientifiques algériens seront mobilisés dans la traque des criminels. En plus, ces chercheurs sont en train de mettre au point tout un dispositif qui permettra l'identification des criminels par leur voix sonores et leur ADN.***

Le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, Aouragh Hafid, a été l'invité d'honneur, hier, au forum de la Sûreté nationale (DGSN), en présence du directeur des relations publiques de la DGSN, le commissaire Laâroum. Le forum portant sur le thème «La recherche scientifique dans la Sûreté nationale» a permis aux deux parties de mettre en évidence tout le programme lancé entre elles dans le cadre de la sécurité nationale et du citoyen. D'emblée, le directeur général de la recherche scientifique auprès du ministère de l'Enseignement supérieur a dévoilé les dernières technologies des chercheurs scientifiques algériens dans le cadre de la lutte contre la grande criminalité. M. Aouragh a cité, à titre d'exemple, la création de drones 100% « made in algeria » qui peuvent localiser et traquer les criminels dans les banlieues. Ces chercheurs ne se sont pas arrêtés là puisqu'ils ont développé aussi des recherches qui ont abouti à la capacité de localisation et d'identification des criminels par la détection des voix sonores. «La détection des voix sonores des criminels a été développée par nos chercheurs qui travaillent dans les centres de recherches et dans les universités algériennes. Cette technologie va nous permettre de localiser le lieu exact du criminel après la détection des bruits qui vont déterminer le lieu où se trouve le criminel ainsi que la détermination de sa voix qui va nous permettre de l'identifier», a expliqué le DG de la recherche scientifique lors de son intervention. Pour Aouragh Hafid, la recherche scientifique en Algérie est appelée à se développer vu l'augmentation



inquiétante de la criminalité et les nouveaux modes opératoires utilisés par les réseaux de malfrats. Ces réseaux ont pu développer leurs techniques de crime en recourant à des appareils ultramodernes qui servent à fabriquer de faux billets, de faux documents officiels ou encore en innovant dans leurs plans criminels visant à s'enrichir. C'est l'une des raisons pour laquelle des équipes composées de chercheurs algériens, sous la coupe des Centres de développement des technologies avancées (CDTA), œuvrent actuellement à cerner les techniques des criminels et à établir une liste des profils de ces malfrats. «Aujourd'hui, nous avons près de 30 000 chercheurs qui sont mobilisés dans des équipes et font des merveilles sur le plan de la recherche scientifique. Toutefois, ce nombre est peu considérable du moment que dans les pays émergents on trouve généralement entre 350 000 à 480 000 chercheurs», a commenté le DG de la recherche scientifique auprès du ministère de l'Enseignement supérieur. Sur le plan sécuritaire, des chercheurs algériens, issus de différentes universités et centres de recherches, sont arrivés à construire des drones qui peuvent être utilisés dans la sécurité du pays. Nous avons également des chercheurs qui sont des spécialistes dans les génomes algériens, où notre objectif principal est de réaliser un échantillon de 5000 génomes algériens qui peuvent nous divulguer les potentielles maladies dangereuses que peut contracter chaque Algérien à l'avenir. Il est important de signaler que l'Algérie est le quatrième pays au monde qui a lancé cette technologie après les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Arabie Saoudite». En effet, les chercheurs algériens travaillent en étroite collaboration avec des experts de la DGSN dans le domaine de la lutte contre la criminalité. D'ailleurs, une banque de données contenant les profils des criminels en tous genres est en préparation. « En plus de cela, les chercheurs algériens sont en train de développer des modes opératoires qui peuvent divulguer, en un temps record, les profils des criminels et les lieux de leur cachette. A titre d'exemple de ces techniques qui sont développées dans les laboratoires des centres de recherches scientifiques, on citera les voix sonores des criminels qui peuvent nous permettre la localisation des lieux des malfrats. On appelle cela la localisation des sonores. Puis, il y a aussi la détection des évènements anormaux qui consiste à connaître la température anormale d'un lieu précis pouvant donner lieu à une situation anormale sur le lieu. Nous avons aussi des chercheurs qui sont spécialisés dans la télécommunication, les sites web, la 4G, dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité et le crime électronique. Ces chercheurs peuvent entrer dans la scène de crime dans les réseaux sociaux et divulguer ce qui est en train de se préparer par les criminels», a expliqué M. Aouragh Hafid.

**F. Sofiane**

### PROTECTION CIVILE

# Inauguration du premier simulateur de gestion de crise de catastrophe

**LA PROTECTION** civile vient d'acquérir un simulateur de gestion des risques dernière génération qui pourra également être utilisé pendant les stages de sensibilisation aux risques. Il a été inauguré par le directeur général de la Protection civile, Mustapha Lahbiri hier, lors de son déplacement à l'Ecole nationale de la Protection civile algérienne (ENPC).

En effet, cette journée réservée au lancement du simulateur gestion de crise à l'Ecole nationale de la Protection civile, consiste à faire travailler un nombre d'acteurs pluridisciplinaire qui viennent de secteurs différents : sécuritaire, gendarmerie, santé, transport tout ceux qui seront concerné, par la crise, nous a confié le directeur de l'Ecole nationale de la Protection civile, Zighed Abdelhamid. «L'objectif de cette initiative, c'est de former des cadres de niveau stratégique en matière de crise, il y a le niveau opérationnel le niveau tactique et là on est au niveau stratégique, ce niveau là permet de mettre en place des outils communs une procédure commune et surtout parler un langage commun qui permettra au différents secteurs d'être coordonnés et d'être efficaces sur le terrain » ajoute-t-il.

Le responsable de la Protection civile, le colonel Mustapha Lahbiri a indiqué qu'« il constitue un outil unique pour réagir, suivre l'événement coordonner l'ensemble des moyens de secours, humains et matériels», ajoutant que « l'objectif de cet outil pédagogique est de favoriser la prise de conscience à propos du risque sismique, d'en connaître l'origine, les manifestations et de s'y préparer grâce à une mise en condition individuelle ».

Les animateurs qui ont lancé le simulateur l'ont fait avec la coopération avec les sapeurs-pompiers de Paris qui ont déjà leurs outils de simulation depuis une dizaine d'année et qui forment leurs cadres au niveau de toute la France, ce qui a permis de mettre en place ce simulateur qui formera en premier lieu les cadres de la Protection civile, « notre objectif suivant est de passer a l'interservices, c'est-à-dire donner l'occasion a tous les acteurs concernés par la gestion de crise de participer a des exercices et à des formations en matière de gestion de crise » a indiqué le lieutenant Nassim Barnaoui, porte-parole de l'institution, soulignant que « l'objectif de ce simulateur consiste en la réduction des incertitudes relatives à l'estimation des sinistres».Il s'ajoute à « la gestion de crise, cet outil pourra être utilisé pendant les stages de sensibilisation aux risques aux éléments de la Protection civile » selon le même orateur.

En effet, plusieurs exercices de catastrophe ont été simulés, notamment celui d'une inondation qui avait pour objectif de tester l'efficacité d'application de ce nouveau simulateur, notamment les modules de secours et de sauvetage entre différents intervenants. Par ailleurs, le nouveau dispositif de simulation est constitué de 23 PC en réseau dont un poste vidéo projeté pour les cours et débriefing.

**Racha Aoura**

LES MARCHÉS PUBLICS SOURCES DE DILAPIDATION MASSIVE

# HALTE AUX MAGOUILLES CODIFIÉES !

*La surenchère politicienne au sujet de la crise économique a peut-être évacué des thèmes essentiels de débat tandis que l'austérité décrétée ne sera qu'un sacrifice vain si la dilapidation du denier public continue. Parmi les mesures urgentes à prendre courageusement, une nouvelle révision du code des marchés publics s'impose pour une approche pragmatique.*

Tout le monde le sait, le dernier code des marchés publics n'a pas réglé substantiellement la question du favoritisme ni celle du trafic d'influence.

Au contraire, les textes régissant la passation de marchés de gré à gré ou par le biais d'un appel d'offres ont procuré des arguments réglementaires aux tricheurs. De l'offre financière à l'offre technique, les fonctionnaires indélicats gardent la latitude de manipuler la commission des marchés pour éliminer un candidat ou en coopter un autre. Avec comme premier levier de contrôle malhonnête, le cahier des charges cousu sur mesure. Gros plan sur le calvaire des entreprises.



### Cousu de fil blanc

Pour les non initiés, tout paraît bien légal, presque sacré tellement les articles font référence à des concepts juridiques universels. Comme un emballage trompeur, la rédaction des cahiers des charges portant marché public, souvent rédigés en langue française pour sa richesse de la terminologie technique, s'articule savamment autour d'alinéas qui prétendent vouloir faire respecter la réglementation en vigueur. Mais, en réalité, des clauses ou des exigences sournoises viennent contrarier l'esprit d'ouverture à la concurrence loyale consacrée par l'esprit de la loi.

Ainsi, «des attestations de bonne exécution dans des travaux de même nature» pourront être demandées en garantissant un monopole aux soumissionnaires qui conservent l'avantage sur les nouveaux candidats.

D'autres conditions extrêmement pointues sont parfois introduites telles la possession d'un outil ou d'un équipement spécifique ou concernant la qualification du personnel d'encadrement de l'entreprise qui soumissionne.

Du coup, le candidat malheureux se voit écarter à cause d'une somme de petits pièges qui s'avèrent éliminatoires lors du décompte des points selon un barème subtilement étudié au préalable par l'exécutif d'une direction malfaisante de wilaya.

A ce sujet, Le Jeune Indépendant mène une enquête dans le secteur de la jeunesse et des sports dont il révélera ultérieurement les pratiques mafieuses de certaines entreprises bénéficiant de la complicité de l'administration.

### Le mensonge du «moins-disant»

Par ailleurs, la règle de base consistant à retenir en priorité le «moins disant» pour l'offre financière bute à la fois sur les contradictions de l'offre technique et la fiabilité de l'engagement du soumissionnaire.

Dans le premier cas, la commission peut éliminer le moins-disant par le subterfuge des éléments que nous avons évoqués plus haut. Pour ce qui relève de la crédibilité des offres financières les plus basses, les entreprises sérieuses qui savent évaluer les travaux ou la prestation à réaliser ne cessent de dénoncer «les casseurs de prix» qui soumissionnent à perte dans une démarche déloyale enfantant moult préjudices. D'abord celui de ne pouvoir tenir leur engagement en abandonnant des chantiers qui se terminent par des résiliations à l'amiable ou à tort, selon les relations entretenues par le chef d'entreprise avec le maître d'ouvrage. Ensuite, la détresse prévisible de ces entreprises impliquées dans une mission impossible conduit à une compensation et des arrangements propres à la corruption. Les services techniques chargés des attachements, c'est-à-dire de la validation des travaux ou prestations effectuées, sont trop souvent animés par des maîtres chanteurs qui savent soutirer de l'argent au patron qui n'a pas su respecter les orientations en qualité et quantité définies par le cahier des charges.

En ce sens, le «moins disant» est une proie pour les corrompus et par conséquent un corrupteur qui achète le silence sur ses malfaçons. Nombre d'experts suggèrent que ce principe soit abandonné au bénéfice d'un «meilleur disant» qui proposerait une offre financière plus proche de l'enveloppe allouée résultant d'une évaluation rigoureuse du maître d'ouvrage. Mais, encore faut-il que l'administration sache garder le secret de ces documents…

La réforme du code des marchés publics nécessitant aussi la réforme des mentalités chez des responsables qui se sont enrichis avec insolence sans que jamais le fisc ou les brigades économiques des services de sécurité ne s'en préoccupent.

**Nordine Mzalla**

DISPARU DEPUIS DEUX MOIS DEVANT CHEZ LUI

# Imad Eddine retrouvé mort dans un puits

**LA SÉRIE** des horreurs continue de choquer les Algériens. D'Est en Ouest en passant par le Centre, l'innocence continue de subir les atrocités des adultes sinon leur insouciance. Après Constantine, Mila, Sétif, Alger… hier ce fut le tour de la capitale de l'Ouest de connaitre «son» drame.

Disparu il y a près de deux mois, alors qu'il jouait devant le domicile familial, Imed Eddine a malheureusement connu une fin aussi tragique. Le corps du petit âgé à peine de trois ans a été retrouvé hier en décomposition avancé, dans un puits dans le village de Djefafla à Marsa El-Hadjadj à 70 km d'Oran à proximité de la maison parentale, apprend-on de sources locales. Selon une source sécuritaire, le corps de la victime a été transféré vers le service de médecine légale d'Oran pour élucider les circonstances de la mort. La famille de l'enfant Bensaada ainsi que des voisins et des citoyens du village avaient lancé une vaste campagne de recherche pour retrouver Imad-Eddine. Cette affaire avait marqué l'opinion publique et fait couler beaucoup d'encre, suscitant l'intérêt de la presse, locale notamment. Une enquête a été ouverte pour élucider cette affaire avec l'appui de la section de la police technique et scientifique, a-t-on conclu de même source.

Pour rappel, Imed Eddine avait disparu au mois de septembre dernier alors qu'il jouait à proximité de sa maison. A en croire l'entourage de la famille peu aisée, des recherches avaient été menée plusieurs jours durant et avaient touché tous les alentours. Depuis la disparition du gamin, ses parents n'ont cessé de lancer des appels pour qu'il leur soit rendu. Pas plus tard qu'avant-hier les cris de la maman retentissaient sur les ondes d'une chaine de télévision privée. La pauvre suppliait, les larmes aux yeux, ses prétendus « ravisseurs » de le libérer sain et sauf. A l'heure actuelle aucun indice n'est venu augurer ou infirmer si l'enfant est accidentellement tombé dans le creux ou bien qu'il ait été victime d'un acte criminel. Des interrogations que seule l'enquête déterminera les tenants et aboutissants. Ils sont malheureusement des dizaines d'enfants à connaitre ces dernières années des sorts aussi dramatiques. Si fort heureusement pour lui et sa famille le sort du petit Amine a été fort chanceux, d'autres à l'image d'Anès de Chelghoum Laid ou encore Abderrahmane d'El-Eulma pour ne citer que ces deux ont connus des fins tragiques.

**Amine B.**

## le Commentaire

*de Nordine Mzalla*

### Le coeur toujours à gauche



**Le transfert illégal d'argent vers l'étranger, corollaire de l'évasion fiscale, défraie la chronique depuis quelques jours. Aveu de ministre, dénonciation de politiques dont le MDS, qui qualifie la pratique de crime d'Etat, considérant que les autorités ont eu un rôle actif ou passif dans cet autre préjudice contre l'économie nationale. C'est à la formation héritière du PAGS de feu El Hachemi Chérif que revient la responsabilité de ces accusations, mais on est tout de même en droit de s'interroger sur les facilités techniques au niveau bancaire, douanier ou fiscal dont ont pu abuser les affairistes véreux qui ont participé à la saignée des capitaux au détriment de l'Algérie. Parce que la surfacturation n'a visiblement dupé que ceux qui ne voulaient pas s'en rendre compte, s'il nous faut décrypter les propos du ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, que le communiqué du bureau national du MDS salue pour «son courage». En lisant ce texte adressé aux rédactions par Yacine Téguia, un militant démocrate qui a su démontrer la grandeur de son patriotisme pendant les années terribles de la décennie noire, on pense inévitablement aux déclarations du parti de Louisa Hanoune. Pas seulement à cause de la doctrine idéologique commune qui caractérise l'énoncé, mais surtout en raison de la perspicacité qui transcende la simple condamnation. Rappelons que le Parti des travailleurs avait relevé qu'en matière de surfacturation, l'un des griefs qui ciblaient le groupe CEVITAL lors de la récente polémique, et que le phénomène est répandu, voire généralisé depuis des années. Voilà pourquoi, en ces temps de libéralisme effréné, que l'Etat peine à modérer par ses mécanismes de contrôle en aval, il paraît bien heureux que le paysage politique national, dans sa pluralité, garde une empreinte gauchisante capable de tempérer les ardeurs de la nouvelle bourgeoisie insatiable et arrogante sur le plan politique. Une vigilance qui manque désormais au FLN dont le courant socialiste a été dévoré par l'argent pas toujours propre, qui circule en particulier pendant les élections, où les places sur les listes se vendent et s'achètent. Si bien que les observateurs avertis assistent sans surprise aux échanges d'inimitiés entre l'actuel ténor de l'ex-parti unique et les tribuns de la bonne école marxisante qui ont pu accepter, s'embourgeoisant eux aussi, que tout puisse devenir marchandise au nom de l'économie de marché, sauf les Algériens et leur souveraineté !**

N. M.

**EN EXCLUSIVITÉ POUR LES CLIENTS OOREDOO**

Gagnez un Samsung Galaxy S6 Edge en participant au concours «AquaRings»

**OOREDOO** enrichit son portail de jeux OStore et donne la possibilité inédite à ses clients, passionnés de jeux mobiles, de remporter chaque semaine des cadeaux exceptionnels grâce à son nouveau Concours « AquaRings ».
En effet, du 30 octobre au 27 novembre 2015, jouez au concours AquaRings destiné exclusivement aux clients Ooredoo, et transformez votre score en un magnifique Samsung Galaxy mis en jeu chaque semaine. Pour la quatrième semaine, le gagnant qui aura le meilleur score remportera le grand prix : un Samsung galaxy S6 Edge.
Pour participer, il suffit aux clients Ooredoo possédant un smartphone Android et un forfait Data Ooredoo d'aller sur le portail OStore pour télécharger gratuitement le jeu AquaRings, sélectionner ensuite le mode «Compétition » et commencer à jouer en tentant d'obtenir le meilleur score à envoyer à la fin de chaque partie.
Le jeu AquaRings a été développé par la start-up Funecs créée par de jeunes Algériens ayant bénéficié du soutien et de l'accompagnement de Ooredoo à travers, notamment, le mentoring, la formation et une incubation gratuite.
Ooredoo continue de proposer à ses clients des offres riches, accessibles et adaptées à tous les goûts pour leur faire vivre des expériences numériques uniques.

LES RAPTS D'ENFANTS ET LES LIEUX DE SÉQUESTRE

# Maisons abandonnées, les caches des ravisseurs

***Les maisons abandonnées sont devenues un lieu de prédilection pour les criminels. Après chaque enlèvement d'un enfant ou d'un adulte, les ravisseurs emmènent leur victime dans des habitations fermées, abandonnées et généralement séparées du milieu urbain. Aujourd'hui, plus de 100 000 bâtisses abandonnées sont dénombrées dans le pays. Des lieux détournés aussi pour le trafic de drogue, la débauche et l'avortement clandestin.***

Les derniers rapts d'enfants qui se sont produits avaient été tous exécutés selon un seul mode opératoire : enlever la cible, la conduire par la suite dans une maison abandonnée pour ne pas éveiller les soupçons. Les exemples sont nombreux. On parle de cas, comme ceux d'Amine d'Alger, de Kaïs d'El Eulma ou d'Anès de Mila, pour ne citer que ceux-là. Ces enfants, déjà traumatisés par la violence de leurs ravisseurs, ont été tous conduits dans des lieux isolés, des maisons abandonnées. C'est là que ces otages sont restés en captivité pendant plusieurs jours au moment où les services de sécurité tentaient de les retrouver. Devant ce phénomène qui prend de l'ampleur, les forces de sécurité ont tiré la sonnette d'alarme sur l'existence de maisons fermées par leurs propriétaires et qui ont été détournées par des réseaux de malfrats pour leurs sales besognes. Si dans les années 1990 des groupes terroristes affiliés à l'ex-GIA et autre Fida avaient détourné des appartements et des villas pour leurs activités terroristes, aujourd'hui ce sont les réseaux de trafic de drogue, d'avortements clandestins et de rapts d'enfants qui ont suivi le même mode opératoire. En plus des maisons abandonnées, il y a aussi les villas en construction (des carcasses) qui sont, également, utilisées par les malfrats dans le cadre de leurs activités criminelles.

### PLUS DE 100 000 VILLAS INACHEVÉES

Les villas en construction à Alger, du moins certaines d'entre elles, sont devenues durant ces cinq dernières années les repaires de réseaux de prostitution, de drogue, de prises d'otages et d'avortements clandestins. Plus de 100 000 villas sont inachevées à travers les 57 communes de la capitale. Un chiffre qui fait peur aux services de sécurité du moment que ces derniers savent très bien qu'il est pratiquement impossible de les contrôler et de les inspecter chaque jour. En revanche, cette situation profite aux bandes de malfaiteurs et aux ravisseurs qui opèrent dans ces résidences non habitées. A El Harrach, El Hamiz, Réghaïa, Draria, Dély Ibrahim, Hussein Dey, Chéraga et bien d'autres communes, l'exemple est là. En effet, durant ces deux dernières années, des dizaines de réseaux ont carrément installé leurs «QG» dans des maisons en construction et qui, après des enquêtes, ont fini par être démantelés. Dans ces lieux abandonnés, les chefs de ces réseaux et leurs acolytes ont commis des délits et parfois des crimes horribles, comme c'était le cas en 2013 avec l'assassinat d'un avocat et d'un homme d'affaires dans une maison fermée à Zéralda. Bénéficiant d'un abri sûr, loin des yeux des policiers et des gendarmes, ces malfaiteurs ont adopté cette toute nouvelle stratégie. A propos de l'avortement clandestin, à titre d'exemple, ce phénomène a pris une proportion alarmante depuis l'année 2010 du fait que certains médecins faisant partie des réseaux opéraient «leurs malades» dans des carcasses de villas. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 118 réseaux d'avortement clandestin ont été démantelés en deux ans. Pour le seul mois de décembre 2010, quatre réseaux avaient été déstructurés par les services de sécurité (trois par la Gendarmerie nationale et un autre par la Sûreté nationale). A Dély Ibrahim, la Gendarmerie nationale a procédé, le 30 décembre 2010, à l'arrestation de deux personnes impliquées dans une affaire d'avortement clandestin. Il s'agit d'un tôlier et de son acolyte, un retraité qui a travaillé au service de maternité de l'hôpital de Béni Messous. Ces deux accusés subtilisaient des comprimés de type Cytotec qui permet aux jeunes filles d'avorter. Ces opérations d'avortement se pratiquaient dans dix villas en construction dans la commune de Dély Ibrahim. Ces maisons abandonnées par leurs propriétaires ont été squattées par ce réseau pour pratiquer des avortements clandestins. Durant cinq années, ces villas ont servi de lieux de prédilection pour ce genre d'opérations illégales. Les carcasses de maisons sont toujours des lieux sûrs pour les bandits. Une autre affaire met en cause des vendeurs de résine de cannabis qui, eux aussi, ont utilisé des maisons abandonnées pour vendre discrètement et tranquillement leur drogue. L'affaire de Birkhadem, qui remonte à 2013, en est l'exemple parfait. En effet, un réseau très actif composé de six trafiquants avait été démantelé par les services de sécurité à cette époque. Des quantités de drogue ont été vendues dans une carcasse de villa dans cette commune. Après plus de huit mois d'activité, ce réseau avait fini par tomber dans les filets des services de sécurité. Les personnes inculpées dans cette affaire ont été présentées devant le tribunal de Bir Mourad-Raïs.

### QU'EN EST-IL DE LA LOI 08/15 ?

Sept ans après la promulgation de la loi 08/15 du 20/07/2008 relative à la régularisation du certificat de conformité des constructions, émanant du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, le phénomène des constructions inachevées qui enlaidissent nos villes n'est toujours pas freiné. Bien au contraire, il semble prendre de l'ampleur. Alors que le nombre des constructions inachevées en Algérie a atteint les 1 175 000, seules 120 000 demandes de régularisation du certificat de conformité des bâtisses ont été déposées depuis le début de 2015 jusqu'à la fin septembre dernier, au niveau des services techniques des différentes communes du pays. A Alger, près de 12 500 demandes de régularisation ont été recensées. C'est dire que le désordre urbain qui caractérise les villes de notre pays est loin de connaître son épilogue, en dépit de la sévérité des injonctions des autorités qui ont menacé de peines de prison tout propriétaire d'un terrain en construction qui ne finit pas le chantier qu'il a entamé. Cette situation a engendré l'accroissement des réseaux de malfaiteurs qui s'approprient ces maisons inachevées pour exercer leurs pratiques illégales. Il est temps de passer à l'action afin de mettre fin à cette situation qui risque de se généraliser au fil des années.

**F. Sofiane**

ILS SE SONT ACCAPARÉS D'UNE SOMME DE PRÈS DE 3 MILLIARDS DE CENTIMES

# Des malfrats condamnés à des peines de trois à vingt ans de prison

**CE N'EST QU'A** une heure tardive avant-hier que le président du tribunal criminel d'Alger, Bengherifa Menouar, a rendu son verdict après avoir délibéré avec ses conseillers Hadj Mihoub Kamel et Bouhamidi Nadia, dans l'affaire d'une dangereuse association de malfaiteurs.
Ces derniers se sont accaparés d'une somme de trois milliards de centimes, d'un hangar sis à la cité Jolie-vue de Kouba avec la complicité non seulement du gardien du garage, mais aussi d'un ex-policier. Le gardien du hangar lequel s'était mis d'accord avec les membres avait laissé, le portail entr'ouvert et montré aux mis en causel'endroit où se trouvait le coffre-fort qui contenait pas moins de trois milliards de centimes et de devises confondus.
Les inculpés, pour la plupart sont des repris de justice, spécialisés en matière de vols qualifiés et possession et commercialisation de stupéfiants. D'ailleurs, lors de leur arrestation, les services de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Hussein Dey, suite à une minutieuse enquête, bel et bien menée, ont pu récupérer pas moins de 5 kg de kif traité. Les incriminés ont tout au long de leur audition nié toutes les accusations retenues à leur encontre, notamment par la chambre d'accusation de la cour d'Alger. L'un des accusés répondant aux initiales de Gh.M, qui a succédé à la barre, a pointé un doigt accusateur sur l'ex-policier, B. A. qui exerçait au niveau de la sûreté urbaine de Baraki, arguant que : « L'importante quantité de cannabis saisie dans son domicile familial appartenait à l'ex-policier et qui a été sommé de la garder chez lui ! ».
Les malfrats ont par ailleurs nié avoir ramené un véhicule de marque Ibiza pour transporter le coffre-fort qu'ils ont abandonné dans un lieu isolé dans la localité de Rouïba. Le gardien, K. Farid, au cours de son audition par le président en charge du dossier a tenté de faire croire que ses acolytes l'ont menacé de mort en cas où leur plan machiavélique n'aboutira pas : «Deux des inculpés m'ont ligoté et m'ont obligé de leur montrer l'endroit où se trouvait le coffre-fort. J'ai été libéré grâce à l'intervention du gardien d'une autre société ! ».
Quant à l'ex-policier, D. A., qui a été poursuivi notamment pour possession de kif traité, il a clamé haut et fort : « Je n'ai rien à voir dans cette affaire. Je fais l'objet d'un coup monté de toutes pièces et par les enquêteurs et par les mis en cause. Ils veulent me coller une étiquette dont je ne suis pas porteur ! ».
Le procureur général a, d'emblée, affirmé que toutes les preuves légales et matérielles relatives à l'accusation sont formelles, notamment en ce qui concerne l'intention criminelle qui existait auprès des inculpés. Ces derniers après avoir élaboré leur plan machiavélique celui de voler le coffre-fort, l'ont abandonné dans un endroit isolé dans la localité de Rouïba. Le même procureur a requis au cours de son réquisitoire, des peines de dix à vingt ans de réclusion criminelle contre tous les accusés. Les avocats de la défense coincés par les déclarations contradictoires de leurs clients et les demandes du procureur général se sont contentés de demander l'application des articles ayant trait aux circonstances atténuantes conformément à l'article 53 bis du code pénal et l'article 592 du code de procédures pénales.
Ces derniers comptent lors des prochains jours introduire des pourvois en cassation à la chambre criminelle de la cour suprême sollicitant la révision des peines prononcées à l'encontre de leurs clients.
Il convient de signaler que les faits de cette affaire remontent au 13 août 2013 qui coïncidait avec le mois sacré, lorsque les éléments de la police judiciaire d'Hussein Dey ont été destinataires d'une plainte judiciaire sur un vol commis dans la compétence territoriale et locale de son ressort.

**Redouane Hannachi**

DEUX PASSAGERS ET UN POLICIER DERRIÈRE CETTE AFFAIRE.

# 410 000 euros et 3 kilos d'or saisis au port d'Alger

***Des Smartphones, des pilules d'avortement, trois kg d'or et des liasses de billets d'un montant de 410 000 Euros ont été saisis cette semaine au port d'Alger.***



Un gang de trois membres, deux passagers et un policier complice, ont tenté d'introduire cette marchandise au port d'Alger. Ils ont été néanmoins, appréhendés par les services de Douane. Lors d'un contrôle de routine, les douaniers ont découvert dans une voiture conduite par un policier, un lot de 5000 portables des Smartesphones ainsi que 700 boîtes de pilules pour avortements et 70 kilogrammes d'argent. Selon des sources, bien informées le policier en provenance de Marseille venait juste de débarquer et s'apprêtait à sortir de la gare maritime lorsqu'il a été prié de stopper pour une simple vérification. La fouille du véhicule a permis la découverte de ladite marchandise frauduleuse dont des portables sont évalués à près de 800 millions de dinars, alors que les pilules sont commercialisées à hauteur de 20 000 dinars l'unité. Une enquête aurait été déclenchée dans le but de découvrir le réseau derrière ce trafic. Dans une autre affaire traitée avant-hier au niveau du port d'Alger, les services de la Douane ont également découverts une somme d'argent évaluée à 500 000 euros au niveau de la gare maritime du port d'Alger. Les douaniers ont intercepté deux passager, l'un à bord d'une voiture de marque Tiguan en sa possession 10 000 euros et le deuxième passagers à bord d'une voiture polo immatriculée en Algérie et en sa possession une somme de 400 000 euros. Les deux personnes devaient être embarquées vers Marseille (France) à bord du Car-ferry Tarik-Ibn-Ziad, lorsque les éléments de la Douane ont reçu des informations faisant état d'une voiture de marque Tiguan présentant des soupçons. Des vérifications ont été vite déclenchées et qui ont abouti à la découverte d'une somme de 10 000 euros. Suite à quoi, toutes les voitures soupçonnées ont été passées au scanner, ce qui a donné lieu à la découverte dans la Polo d'une autre somme de 400 000 euros et de 2 kilogrammes 700 d'or dissimulés dans le revêtement du toit de la voiture. Ce dernier passager serait un commerçant exerçant dans une bijouterie à El-Biar.

**A. T.**

TIZI OUZOU

# Saisie de 14 kg de corail et arrestation de 3 trafiquants

**SUITE** à l'exploitation d'un renseignement, les éléments des services de la brigade de recherche de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont réussi, avant-hier, à neutraliser à Tizi-Ouzou-ville trois trafiquants de corail et ont procédé à la saisie d'une quantité dépassant les 14 kilogrammes de cette matière corallienne.

Le premier trafiquant a été arrêté alors qu'il se trouvait à bord d'un véhicule en location.

Après une fouille minutieuse du véhicule, les policiers ont découvert dans le coffre une quantité de 13 kilogrammes de corail brut. Pour les deux autres étaient aussi à bord d'un véhicule, il a été trouvé en leur possession une quantité de 496,3 grammes de corail. Selon le communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, les enquêteurs, après une perquisition au domicile du premier trafiquant arrêté, sis au sud-est de la ville, réussirent à y découvrir une autre quantité de corail d'un poids de 1. 150 gramme et un outil servant à percer la matière corallienne. Présentés le même jour devant le parquet, celui-ci a placé deux des trafiquants sous mandat de dépôt et a laissé en liberté provisoire le troisième. Par ailleurs, un autre communiqué de la police, a annoncé que les mêmes services de la sûreté de wilaya ont traité au cours de ces derniersa jours une affaire ayant trait à la détention du matériel et munitions de guerre. L'affaire a eu lieu dans la région des Ouacifs, et l'enquête a ciblé un homme de 49 ans. Le communiqué de la police note que « la perquisition effectuée en son domicile, a permis la découverte et la saisie d'un matériel de guerre, armes et munitions, de différentes catégories, et des ustensiles servant à la confection de munitions, tels qu' : une grenade 45 morceaux et son détonateur, une partie d'une roquette, 21 cartouches de différents calibres, des douilles de différents calibres, une paire de jumelles diurnes 7x35, une ceinture militaire, une arbalète équipée d'un viseur, 11 flèches, 40 détonateurs de fabrication américaine, 78 détonateurs usagers, 4 doseurs, 02 cartouchières, un barillet servant au nettoyage, des poignards, une importante somme d'argent en monnaie nationale, 920 00 euros, 5 000 roupies indonésiennes, 5 fiches de contrôle de véhicules automobiles dont 3 vierges, et des plaques d'immatriculation de véhicules ». Une procédure judiciaire à été instruite à son encontre pour détention et transport d'armes de 6e catégorie sans motif légal, détention de matériel de guerre de 1e catégorie sans autorisation de l'autorité habilitée, détention d'armes de 5e catégorie sans autorisation de l'autorité habilitée, détention de boissons alcoolisées à des fins de commercialisation sans autorisation, tentative de falsification de documents administratifs, obtention de documents administratifs de manière illégale, vol d'électricité et violation de la propriété foncière. Présenté au parquet des Ouacif, le 08 novembre 2015, il a été mis en détention préventive.

**De notre bureau, Saïd Tissegouine**

ILS ÉCUMAIENT LA RÉGION DE L'EST DU PAYS

# Huit trafiquants de corail arrêtés par la gendarmerie

**SIX INDIVIDUS** impliqués dans une affaire de trafic de corail ont été interpellés par les éléments de la Gendarmerie nationale de la commune de brigade de Filfila dans la wilaya de Skikda. Ces derniers ont été présenté devant le Procureur de la République près le tribunal de Skikda pour contrebande de corail. Les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

Selon le commandement de la Gendarmerie nationale, «les éléments des brigades territoriales des compagnies de Skikda et Azzaba ont agi sur renseignements et les mis en cause ont été arrêtés sur une piste menant du lieudit Maklaa Erokham vers la plage de Oued Saboun, commune de Filfila».

Ils se trouvaient en possession d'un matériel de plongée sous-marine, un appareil GPS, huit tronçonneuses électriques et quatre cent quinze grammes de corail, qu'ils ont extrait au large des plages de la zone Merbouba, commune de Filfila. Dans une autre affaire de trafic de corail, les gendarmes de la brigade d'El-Marsa ont arrêté quatre personnes, deux hommes et deux jeunes filles, dont une mineure. Le premier a été écroué, le second placé sous contrôle judiciaire ; les deux filles ont été remises en liberté. Agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade d'El-Marsa ont interpellé les mis en cause et saisi à l'intérieur d'une demeure qu'ils ont louée à la commune de d'El-Marsa, un lot de matériel de plongée sous-marine, un appareil portable de position géographique, cinq appareils de mesure de profondeur, un poste à souder sous-marin, trois embarcations dont deux équipées de moteurs, trois téléphones portables, cinq lampes torches de plongée sous-marine, 75 grammes de corail et la somme de 22 000 DA ainsi que deux véhicules de marques Hyundai Accent et Rang Rover.

**A.T.**

## POURSUIVIS DANS UNE AFFAIRE AVEC UNE ONG FRANÇAISE

### Cinq ans de prison et 25 millions de DA d'amende requis contre l'ex-président de l'AS Mekla

**De notre bureau, Saïd Tissegouine**

**L'AFFAIRE** opposant l'ONG française, Elan du Cœur, à l'ex-président de l'association caritative, Espoir de Mekla, Hocine Gana, a été examinée, avant-hier, par le tribunal d'Azazga. A l'issue des débats qui se sont terminés tard dans la soirée, le procureur a requis une peine de 5 ans de prison et une amende de 25 millions de DA contre l'accusé, Hocine Gana, qui était en détention préventive. Le verdict final sera prononcé par le juge dans deux semaines. Ce procès a fait l'objet d'une programmation suite au dépôt de plainte contre l'accusé au printemps dernier par Mme Josée Bouquin, en sa qualité de présidente d'Elan du Cœur, une ONG française, pour détournement de dons et abus de confiance. Cette affaire, devons-nous le rappeler, a fait couler beaucoup d'encre quand le scandale a éclaté vers la fin de l'année 2014. De quoi s'agit-ils exactement ? Selon les rapports établis par l'élément victime, Elan du Cœur et les enquêteurs après qu'ils furent saisis de l'affaire, l'accusé a procédé au détournement de quatre conteneurs de dons entre l'année 2008 et 2012, dons destinés à l'association caritative, Espoir de Mekla. Le premier don était d'une valeur de 20 780 euros, le deuxième de 22 581 euros, le troisième de 36 281 euros et le quatrième et dernier de 973 euros. Il s'agissait entre autres de 28 fauteuils roulants, 80 poussettes, 22 matelas anti-escarres, 30 matelas semi-médicalisés, 3 chariots semi-médicalisés, une dizaine de déambulateurs et 4 fauteuils de relaxation. Par ailleurs, les enquêteurs de la brigade financière, spécialisés dans le mouvement des capitaux, ont trouvé dans le compte bancaire en devises de Hocine Gana un avoir d'un montant de 26 000 euros. En somme, l'accusé se servait de l'association caritative, Espoir de Mekla, dont il était le président pour procéder à des détournements. Il convient de relever aussi que seule cette ONG française s'est constituée partie civile dans cette affaire. Autrement dit, les handicapés auxquels les dons étaient destinés n'ont pas parte plainte contre leur voleur. Le président du tribunal a annoncé que le verdict sera rendu le 23 du mois courant.

**S.T**

## LE PROCUREUR DILIGENTE UNE ENQUÊTE

### Une adolescente retrouvée pendue à Bordj Menaïel

**UNE ADOLESCENTE** de 17 ans, a été retrouvée, hier, pendue à un arbre près de son domicile parental au village El Athamnia, commune de Djinet. Les services de la Gendarmerie nationale de Bordj Menaïel, 80 km à l'Est d'Alger, ont déclenché une enquête suite à la découverte du corps. La dépouille mortelle a été déposée à la morgue de l'hôpital de Bordj-Menaïel dans la wilaya de Boumerdeè. Découverte par ses proches, la victime était sur les lieux depuis plusieurs heures, selon les médecins légistes. Aucune thèse n'a été avancée sur les circonstances de la mort, bien que selon ses proches il s'agirait d'un suicide

**A.T.**

**République Algérienne Démocratique et Populaire**
**Wilaya de Bordj Bou Arréridj**
**Daïra d'El-Hammadia**
**Commune d'El-Hammadia**

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

## N°02/2015

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'El-Hammadia lance un avis d'appel d'offre national restreint relatif aux travaux de :

- Assainissement Ouled Boushab( 2ème Tranche).

Les soumissionnaires qualifiés dans le domaine **Hydraulique** activité principale, intéressé par le présent avis, peuvent se rapprocher de l'APC d'El-Hammadia pour retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de **1200.00 DA**.

Deux enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe fermée, la première comporte l'offre technique et la deuxième l'offre financière. L'enveloppe extérieure devra anonyme et ne comporte que la mention:

**Ne pas ouvrir**

**A Mr: Le président de l'APC d'El-Hammadia, Daïra d'El-Hammadia Wilaya de Bordj Bou Arréridj**

**Avis d'appel d'offre national restreint n° 02/2015**

(Citer l'intitulé du projet)

Les offres doivent être déposées auprès de bureau des marchés publics de la commune d'El-Hammadia, accompagnées des documents suivants:

***Offre technique***

- Déclaration de probité.
- Une déclaration à souscrire remplie, datée et signée.
- Certificat de qualification et de classification photocopie légalisée (Hydraulique) valable au jour de présentation de l'offre(3éme degré et plus).
- Registre de commerce (photocopie).
- Le bilan fiscal des trois dernières années photocopie.
- Statut de l'entreprise (dans le cas d'une SARL – EURL- SNC).
- Les attestations fiscales et d'organisme de sécurité sociale ( CNAS- CASNOS-CACOBATH) photocopie.
- Un extrait de rôle datant de 03 mois (original ou photocopie).
- Un extrait de casier judiciaire du soumissionnaire (datant de moins de 03 mois original ou photocopie).
- Références de l'entreprise dans le domaine Hydraulique ( 05 ans ).
- Instructions aux soumissionnaires qui doit être obligatoirement signée et paraphée.
- Condition de la Remise juridiques des Comptes Sociales des Société de l'année 2014
- La liste du matériel établie par un huissier de justice avec cartes grises lisibles et légalisée.
- Cahier des Clauses Administratifs .
- Cahier des Clauses Techniques.
- Le CPS signé et cachet, chaque page doit être paraphée.
- Statut de l'entreprise (dans le cas d'une SARL – EURL- SNC).
- Liste du moyen humain visée par la CNAS.

***Offre financière***

- Une lettre de soumission remplie et signée.
- Le CPS signé et cachet, chaque page doit être paraphée.
- Le bordereau des prix unitaires.
- le devis quantitatif et estimatif

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Vingt et un (21) jours**, à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse, ou le BOMOP à **12 H**.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour coïncidant avec la date limite de remise des offres indiquée ci-dessus à **14 H**.

**Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.**

*Le Jeune Indépendant* **du 11/11/2015 / ANEP N° 353 089**

---

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

Etablissement Pour Enfants Assistés D'El_Biar
Wilaya d'Alger

## AVIS DE RECRUTEMENT

L'Etablissement Pour Enfants Assistés D'El_Biar lance l'ouverture du concours de recrutement dans les grades suivants :

| Grade | Mode de Recrutement | Conditions d'accès | Spécialités | postes ouverts | Structure d'affectation (*) | Autres conditions |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Attaché principal d'administration | Concours sur titre | les candidats titulaires d'un diplôme d'études universitaires appliquées ou d'un titre reconnu équivalent | – Gestion des ressources humaines<br>– Psychologie<br>– Gestion publique<br>– Commerce international<br>– Marketing<br>– Loi des affaires<br>– Loi des relations économiques internationales | 01 | Etablissement Pour Enfants Assistés D'El_Biar | / |
| Médecin généraliste | Concours sur titre | les candidats titulaires du diplôme docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent | / | 01 | Etablissement Pour Enfants Assistés D'El_Biar | / |

**Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivants :**

- Demande manuscrite de participation.
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme exigé.
- Un extrait original du casier judiciaire (bulletin n°3) en cours de validité.
- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale
- Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation vis-à-vis du service national.
- Les certificats médicaux attestant de l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé (médecin généraliste + médecin spécialiste en phtisiologie).
- Deux (02) photos d'identité.
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visé(s) par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant.
- Une copie certifiée à l'originale du relevé de note du cursus de formation.
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant,
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.
- Engagement de démission pour les candidats en fonction.

**Le candidat définitivement admis au concours doit compléter le dossier par les pièces suivantes :**
**- Un certificat de nationalité algérienne.**
**- Fiche familiale, le cas échéant.**
**- 04 Photos d'identité.**

**Délai des inscriptions et dépôt des dossiers : Le dépôt des dossiers administratif se fait au siège de l'Etablissement pour enfants assistés d'El Biar 78, Chemin Cheikh El Ibrahimi El Biar – Alger**
**Observation : tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.**
**La date des inscriptions des candidats est fixée à 15 jours dès la date de la présente publication.**

*Le Jeune Indépendant* **du 11/11/2015 / ANEP N° 353 077**

---

*RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE*
*MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET*
*DU DEVELOPPEMENT RURAL*
*DIRECTION GENERALE DES FORETS*
*CONSERVATION DES FORETS DE LA*
*WILAYA DE BOUIRA*
*N° 2342...../CF/..992.....SGPF/2015*

Nif : 0974100190520 39

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

## N°05/2015

La Conservation des forêts de la Wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la réalisation des travaux de reboisement sur 150 ha restants des 800 ha. PCCE 2012 à travers la Wilaya de Bouira, répartis comme suit :

| N° du Lots | Volume du Lot (Ha) | Commune | Localisation |
|---|---|---|---|
| 07 | 50 | Mezdour | Djebel Attache (Oued guetrana) |
| 08 | 50 | Mezdour | Djebel Attache (Fedane) |
| 09 | 50 | Bordj Okhriss | El Bheira |

Inscrit dans le cadre du programme PCCE 2012 sous le numéro : NK5.227.8.262.110.12.19 Intitulé : Reboisement sur 800 ha.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la conservation des forêts de Bouira, contre le payement d'un montant non remboursable de 1000 DA auprès des sérvices des domaines de la wilaya de Bouira

Les offres devront être accompagnées des pièces justificatives administratives, fiscales et parafiscales et références professionnelles tel que précisé dans le cahier des charges.

Les offres devront être transmises sous double pli fermé et anonyme avec mention « avis d'appel d'offre national restreint n° 05/2015 », Reboisement sur 150 ha restants des 800 ha, programme 2012, « Soumission a ne pas ouvrir » et déposée à l'adresse suivante :
Conservation des forets Zone des Parcs, wilaya de Bouira.

La date de dépôt des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

L'Ouverture des plis des offres techniques et financières se fera le dernier jour de dépôt des offres en séance publique à 10h 00 mn au siège de la conservation des forêts de la wilaya de Bouira.

*Le Jeune Indépendant* **du 11/11/2015 / ANEP N° 353 086**

# LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE SERBIE DEVANT LES AMBASSADEURS ACCREDITES A BELGRADE SUITE A LA PROPOSITON DE L'ALBANIE DE FAIRE ADHERER LA PRETENDUE REPUBLIQUE DU KOSOVO A L'UNESCO

*Excellences,*
Mesdames et Messieurs,

Je vous ai invités aujourd'hui pour vous dépeindre les graves problèmes auxquels est confrontée la Serbie, notre région en son entier, l'Europe, mais aussi le reste du monde.

Il s'agit de la proposition de faire adhérer la prétendue République du Kosovo à l'Unesco.

Certains d'entre vous pourraient penser que j'exagère en m'entendant dire qu'il s'agit d'un problème affectant les pays des quatre coins du monde. J'essaierai de dépeindre dans mon adresse la complexité et le poids de cette question, qui ces dernières semaines avait augmenté notre préoccupation de savoir si jamais on allait trouver la bonne voie pour stabiliser les rapports entre Belgrade et Priština et pour leur mise sur un socle durable, profitant aux deux parties d'une manière équitable ou au moins approximativement équitable.

Vous savez tous très bien que le vrai accord entre deux parties opposées ne peut être que celui qui soit acceptée véritablement, de bon cœur et suivi des explications rationnelles, sans rancune d'une des parties de négociation. Tout accord imposé ou monté pour créer le mécontentement durable d'une des parties, n'est pas un accord mais source d'un futur conflit. N'importe quand.

Vous le savez tous aussi très bien que la divergence fondamentale entre Belgrade et Priština est amenée par la décision unilatérale des autorités de Priština de proclamer un nouvel Etat albanais dans le territoire serbe. Donc, tout ce à quoi nous faisons face aujourd'hui est le résultat d'une simple sécession.

Nous nous rendons compte du fait que certains pays ne l'interprètent pas ainsi, puisqu'il ne s'agit pas de leurs territoires, mais je crois qu'il est clair pour tout le monde qu'il en est ainsi.

Tout un chacun peut se rappeler qu'avant cette sécession unilatérale, en 1999 le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la Résolution 1244 reconnaissant et accentuant la souveraineté de la Serbie sur le Kosovo et Metohija. Tout ce qui est arrivé ensuite avait été politiquement réfléchi, en vertu de cette prémisse incontestable. Je me réfère aux pays qui ont strictement respecté le droit international, la Charte de l'ONU et en conformité les décisions prises par son organe exécutif principal chargé de la paix et de la sécurité internationale – le Conseil de sécurité.

Aujourd'hui encore la majorité de l'humanité part de ces postulats élémentaires et ne veut pas encourager les séparatismes et la proclamation unilatérale des Etats dans les territoires des pays membres de l'ONU.

Désireuse de déployer un gros effort visant la paix, la Serbie a décidé en 2012, par la médiation de l'Union européenne d'emprunter la voie de négociation et d'harmonisation, tout ceci afin d'assurer une vie normale, une meilleure vie pour tous les habitants du Kosovo et Metohija. Bruxelles a été choisie comme capitale où TOUTE QUESTION, je répète toute question, des relations entre Belgrade et Priština sera mise sur table et négociée de bonne foi.

Mais, que voit-on aujourd'hui? Après le fameux accord de Bruxelles d'avril 2013 et d'autres qui s'en sont suivis, la Serbie a répondu aux engagements pris et ne ménage pas ses efforts à y répondre entièrement. L'une des questions mises sur table au tout début, était la mise en place de la Communauté des Municipalités serbes, mais aussi le règlement des questions de propriété en général, et spécifiquement la restitution des domaines qui au Kosovo et Metohija depuis la nuit des temps appartenaient à l'Eglise orthodoxe serbe, dont témoignent les chartes des fonds pieux, en tant que titres de propriété médiévaux.

La partie serbe depuis le début de ces négociations disait qu'elles ne peuvent être menées à bien sans un accord final sur la situation de l'Eglise orthodoxe serbe et la protection adéquate de tous ses lieux de culte et bâtiments y afférents. Il a été dit mille fois que le patrimoine culturel du peuple serbe, créé pendant plus d'un millénaire au Kosovo et Metohija ne peut point être aliéné de celui à qui il appartient selon les lois naturelles et le droit international en vigueur.

La Serbie est l'unique pays d'Europe, dont on veut, outre la saisie d'une part du territoire, la persécution des



citoyens, la tuerie impunie, et la dite récolte des organes, maintenant saisir le patrimoine culturel protégé par l'Unesco.

Ce patrimoine est lié à l'histoire vivante et la présence séculaire du peuple serbe dans ces espaces. De ce fait, les attentats à l'encontre du patrimoine serbe en 1999, dont nous étions tous témoins, sont des attaques contre l'identité des Serbes, ayant un impact direct sur leur sentiment de sécurité et d'accueil dans l'entourage local. Tout ceci fait partie du processus du changement des faits historiques visant marginaliser et éliminer les Serbes et la Serbie de l'histoire du Kosovo et Metohija. En même temps ceci découvre ce qui est au fond de la tentative du Kosovo de devenir membre de l'Unesco, bien qu'on essaye de le dissimuler par ses promoteurs.

Le clivage drastique est évident entre l'engagement déclaratif et la conduite réelle de Priština vis-à-vis la protection du patrimoine culturel serbe au Kosovo et Metohija. Les exemples de la pratique en sont la meilleure confirmation. Depuis 1999, donc après la cessation des conflits armés, jusqu'à présent, 236 églises, monastères et d'autres bâtiments propriété de l'Eglise orthodoxe serbe, ainsi que les monuments culturels et historiques, ont été cibles d'attaques. Dont 61 même ont statut du monument de culture, tandis que 18 en sont d'intérêt particulier pour la République de Serbie. Pour en citer quelques-uns: l'Eglise de la Vierge d'Hodigitria de 1315, l'Eglise de Saint-Nicolas de 1331, l'Eglise du Saint-Sauveur de 1348, et le monastère et l'ermitage de Saint-Pierre de Korisha, du début du 13e siècle.

Dans l'espace du Kosovo et Metohija ont été détruits 174 lieux de culte, 33 monuments culturels historiques, plus de 10.000 icônes ont été dérobées, objets d'art et de service religieux. 5261 pierres tombales ont été détruites ou abîmées aux 256 cimetières serbes orthodoxes, dont plus de 50 n'ont plus une seule pierre entière.

Au sud d'Ibar il n'y a plus un seul monument de l'histoire serbe. Ont été démolis les monuments à Miloš Obilić, l'empereur Lazar, Vuk Karadžić, Dositej Obradović, Petar Petrović Njegoš et bien d'autres grands hommes de l'histoire et de la culture serbe. On est allé très loin dans la destruction de tout ce qui rappelle d'une manière ou d'une autre les siècles de la présence serbe au Kosovo et Metohija, ce qui en témoigne c'est la coupure d'un arbre de pin au village de Nerodimlje, près d'Uroševac, en 1999, pour lequel on croit que le souverain serbe médiéval l'empereur Dušan l'avait lui-même planté là en 1336. Il n'y a plus une seule ville au sud d'Ibar avec une rue portant le nom d'une personnalité historique serbe.

Excellences,

Je tiens à vous rappeler les documents internationaux les plus importants qui sont le fond juridique selon lequel la République de Serbie est la seule appelée à protéger, réhabiliter et préserver son patrimoine culturel au Kosovo et Metohija :

- Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé de 1954, connue également sous le nom de la Convention de la Haye, puis,
- Résolution du Conseil de sécurité de l'ONU 1244, annexe 2, point 6 stipulant qu'il faut «maintenir une présence dans les lieux du patrimoine serbe», on pense à la présence des forces armées et des équipes d'experts, puis,
- Document conjoint de la (RFY) République Fédérale de Yougoslavie et de la MINUK réaffirmant: «la volonté d'appliquer les dispositions pertinentes de la Convention de la Haye».
- Ensuite, la mise en œuvre pratique de la protection et de la sauvegarde des biens culturels effectuée en vertu de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe de 1985, dont nous sommes signataires depuis 2001 et en fin
- Loi sur la protection des monuments de culture adoptée pour le Kosovo et Metohija en 1977 qui est en vigueur car respectant l'ordonnance de la MINUK n°1999/24 d'appliquer au Kosovo et Metohija les lois datant d'avant le 22 mars 1989.
- Sans parler du droit inaliénable de propriété sur les terrains et les édifices en tant que fondement juridique. Presque 80% pourcents des biens culturels enregistrés de Serbie sont propriété de l'Eglise orthodoxe serbe et de la République de Serbie.

A la fin, pour tout Etat et individue la plus marquante est la Déclaration de Vancouver de 1976 défendant le droit de chaque pays: «de sauvegarder en pleine souveraineté ses propres valeurs culturelles, fruits de toute son histoire. C'est le droit de chaque pays, car son passé, son présent et son futur sont identifiables avec son patrimoine culturel». Il n'y a pas de raison de transférer un tel droit sur un autre pays, un autre groupe ethnique, un autre peuple.

Permettez-moi de vous présenter la chronologie des efforts de préservation du patrimoine serbe médiéval depuis le déploiement des forces internationales dans l'espace du Kosovo et Metohija jusqu'au pogrom du mars 2004 qui représente une histoire à part.

La première mission de l'Unesco arrive au Kosovo et Metohija immédiatement après les frappes aériennes de la (RF) République Fédérale de Yougoslavie, le 22 juillet 1999 déjà. Dan son rapport Colin Kaiser demande alors la protection du patrimoine seulement des bâtiments d'islam, soit l'héritage ottomane, bien que parmi les monuments de culture protégés 3 en soient ottomanes, 2 albanais et 57 serbes à avoir été défaits. La deuxième mission de l'Unesco, qui a été au Kosovo et Metohija la même année du 1er au 30 novembre, a été menée par Ros Borath qui manque de nouveau à citer dans son rapport les monastères serbes démolis et propose les moyens uniquement pour 5 monuments d'origine ottomane, dont devrait s'occuper l'Unesco. Etant à la tête de la troisième mission au Kosovo et Metohija, le professeur Carlo Blasi soumet un rapport presque identique. Sa mission était composée de chef de mission Mustafa Turan Osman et les co-chefs Mme Edi Shukriu et Gonzalo Rataman, sans aucun expert de Serbie. A vrai dire, aucun des trois rapports n'a été formellement adopté dans les organes de l'Unesco, mais ils sont arrivés jusqu'à l'opinion internationale, et on avait l'impression qu'au Kosovo et Metohija sont démolis uniquement les monuments n'appartenant pas au milieu culturel serbe, ce qui a été très loin de la vérité, et l'est toujours.

Dans l'acte constitutif du Centre de coordination en août 2001, le gouvernement fédéral d'alors et le gouvernement de la République de Serbie ont transféré sur ce corps les compétences du Service de protection du patrimoine culturel au Kosovo et Metohija.

Se référant à la Convention de Vienne, au cours de l'année 2001, le Centre de coordination a demandé à la MINUK de faire cesser les actes de vandalisme et les profanations du patrimoine serbe. L'année suivante l'accord a été demandé à la MINUK pour une réhabilitation urgente du Patriarcat de Peć et des fresques dans l'église médiévale serbe près de Rudnik.

●●● À SUIVRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BLIDA
------O------
Département Maitre d'Ouvrage

وزارة السكن و العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري
لولاية البليدة
------O------
دائرة التحكم في انجاز المشاريع

NIF : 0991 0901 9187 019
Adresse siège sociale : 02 boulevard Mohamed Boudiaf,Blida

## Avis N°77/2015
## Infructuosité

*Conformément aux dispositions des articles 44 et 122 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la commission d'ouverture des offres du 30/08/2015 l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Blida, déclare l'infructuosité de l'Avis d'Appel d'Offre National Restreint N° 52/2015 paru dans les Quotidiens.* " الحقائق " *en date du 10/08/2015 et* " **Le Jeune Indépendant** " *en date du 10/08/2015 portant la mission de la réalisation en TCE des 60 Logements Publics Locatrifs à BOUFARIK, programme Quinquennal 2010-2014,tranche 2011(II), pour le motif suivant:*

*- Une Seule Offre est réceptionnée.*

*Le Jeune Indépendant* **du 11/11/2015 / ANEP N° 352 999**

*REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE*
*MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU ET D'ENVIRONNEMENT*
*DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU*
*WILAYA DE OUARGLA*

**Origine du financement :** Programme Complémentaire 2010
***Intitulé de l'opération :*** *assainissement de la ville de touggourt.*

## Avis d'attribution provisoire de marché

**Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel N°10/236 du 07 octobre 2010, modifié et complète, portant réglementation des marches publies, il est porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offre N° 44/2015**
**Paru dans :**

**- le jeune indépendant le 30/09/2015.**
**- echorouk le 30/09/2015**

***- Et concernant :*** **Réalisation d'une station de refoulement à Hay EL MOSTAKBEL (pos 02) commune de TOUGGOURT**

**-Le Marché est attribué provisoirement à l'entreprise:**

| *Entreprise* | *Note Technique* | *Montant de l'offre avant la correction en TTC* | *Montant de l'offre après la correction en TTC* | *Délai* | *OBS* |
|---|---|---|---|---|---|
| **E.T.B.H ZIDANI ABDELHALIM** | 53 pts | 20.951.927,10 DA | 20.945.492,10 DA | 180 jours | *Mois disant* |

**Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission compétente (cf. à l'article 101 du code des marchés publics).**

*Le Jeune Indépendant* **du 11/11/2015 / ANEP N° 353 018**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة

**قرار رقم 2015/2577 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع معصرة الزيتون، لفائدة السيدة تازيت نصيرة، بالمكان المسمى رمل الجنوب بلدية : أقبو.**

**إن والي ولاية بجاية**

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في 16 فيفري 1985 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها المعدل والمتمم بالقانون 13-08 المؤرخ في 20 جويلية 2008.
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بقانون التهيئة والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 2003/07/19 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 22 جويلية 2015 المتضمن تعيين السيد أولاد صالح زيتوني واليا لولاية بجاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 27 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-60 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن إنشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.
- بموجب القرار الولائي رقم 14-2055 المؤرخ في 2014/10/19 المتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 14/919 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.
- بموجب القرار الولائي رقم 15/1242 المؤرخ في 2015/05/25 يتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 15/684 المؤرخ في 15/03/18 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة لسنة 2015.
- بناء على الموافقة المبدئية رقم 15/1597 لمصالح البيئة للولاية بتاريخ 2015/10/07 على دراسة موجز التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية للبيئة بوعيكر حميد.

**باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية**

**يقـرر**

**المادة الأولى** : يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع معصرة الزيتون، لفائدة السيدة تازيت نصيرة، بالمكان المسمى رمل الجنوب بلدية : أقبو، وذلك إبتداءا من 2015/11/08 إلى غاية 2015/12/07.

**المادة 02** : يعين السيد : إصديقن مسعود، مهندس دولة في السكن والعمران، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم وموثق عليه يفتح لهذا الغرض، وفي حالة تعذره يستخلفه السيد تاقة ادريس، مهندس معماري.

**المادة 03** : يفتح السجل على مستوى بلدية : أقبو، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم (ماعدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، ويدون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.

**المادة 04** : يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة أو عدم الملائمة.

**المادة 05** : يشهر هذا القرار عن طريق التلصيق بمقر الولاية، وكذا دائرة وبلدية أقبو، كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الإطلاع عليه.

**المادة 06** : يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة أقبو، رئيس المجلس الشعبي لبلدية أقبو، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالـي

*Réf. : 109-15*

# Grille tarifaire

| Espace | Surface | Prix NB HT | Prix NB TTC | Prix couleur HT | Prix couleur TTC |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 page | 360 x 250 | 140 000,00 | 163 800,00 | 215 000,00 | 251 550,00 |
| ½ page | 180 x 250 | 80 000,00 | 93 600,00 | 115 000,00 | 134 550,00 |
| ¼ page | 180 x 250 | 38 000,00 | 44 460,00 | 60 000,00 | 70 200,00 |
| 1/8 page | 90 x 125 | 28 000,00 | 32 760,00 | ND | ND |
| 1/16 page | 90 x 60 | 8 000,00 | 9 360,00 | ND | ND |
| 1/32 page | 45 x 60 | 5 500,00 | 6 435,00 | ND | ND |
| Oreille P 1 | 90 x 60 | ND | ND | 12 000,00 | 14 040,00 |
| Oreille P 24 | 90 x 60 | ND | ND | 10 000,00 | 11 700,00 |
| Bandeau P 1 | 50 x 250 | ND | ND | 49 000,00 | 57 330,00 |
| Bandeau P 24 | 50 x 250 | ND | ND | 37 000,00 | 43 290,00 |
| Patte P 1 | 25 X 250 | ND | ND | 25 000,00 | 29 250,00 |
| Patte P 24 | 25 X 250 | ND | ND | 19 000,00 | 22 230,00 |
| ¼ P 2 à 5 et 24 | 250 x 90 | 50 000,00 | 58 500,00 | 65 000,00 | 76 050,00 |
| | | | | | |

USA-CUBA

# Dialogue américano-cubain sur la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogues

*Les Etats-Unis et Cuba ont démarré lundi un dialogue en matière de lutte contre le terrorisme, le trafic de drogues et la traite d'êtres humains, a annoncé la diplomatie américaine.*

Les deux gouvernements se sont retrouvés au département d'Etat pour leurs premiers entretiens ouvrant la voie à une éventuelle coopération juridique contre le crime organisé international, selon un communiqué du ministère américain des Affaires étrangères. Il s'agissait pour les deux parties de trouver des moyens de «promouvoir la cyber-sécurité, de combattre le terrorisme, le trafic de drogues, la traite d'êtres humains, le blanchiment d'argent et autres crimes transnationaux», a expliqué le département d'Etat après la rencontre entre hauts diplomates américains et cubains. Depuis le rapprochement historique annoncé le 17 décembre 2014 par les présidents Barack Obama et Raul Castro, les Etats-Unis et Cuba ont renoué en juillet leurs relations diplomatiques qui avaient été rompues en 1961, et Washington a allégé plusieurs restrictions commerciales pesant sur Cuba. Les Etats-Unis imposent toujours depuis 1962 un embargo commercial contre Cuba dont la levée totale ne peut être votée que par le Congrès américain, contrôlé par les républicains qui y sont majoritairement hostiles. L'administration démocrate de M. Obama est en revanche favorable à la fin de cet embargo, vestige de la Guerre froide .Lundi, les autorités américaines et cubaines sont convenues de «continuer le dialogue et (...) une coopération bilatérale approfondie via des réunions techniques tout au long du premier semestre 2016», selon le département d'Etat.



## ETATS-UNIS

### Un mort dans une fusillade à Manhattan

Un homme a été tué et deux autres blessés lundi à New York, lorsqu'un tireur a ouvert le feu dans une station de métro près de la gare de Penn Station à Manhattan, selon une source policière. Un individu a reçu une balle dans la tête et il a été déclaré mort sur place», a précisé le chef des enquêteurs new-yorkais, Robert Boyce, lors d'une brève conférence de presse. Les deux autres victimes, âgées de 45 et 48 ans, ont été blessées au cou et à l'abdomen pour le premier, qui a été hospitalisé dans un état grave, et à la cuisse pour le second, également hospitalisé. Le tireur avait auparavant eu une brève altercation avec ses trois victimes qui prenaient du café dans un restaurant, et il les a suivis lorsqu'ils sont entrés dans le métro. Il a tiré alors qu'ils étaient sur les marches descendant dans le métro, selon la police.

## IRAK

### Plus de 230.000 personnes ont reçu la première dose du vaccin du choléra

En Irak dans le cadre d'une campagne massive pour lutter contre l'épidémie, a indiqué lundi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Plus de 2.500 cas de choléra ont été confirmés en Irak depuis que l'épidémie s'est déclarée, et deux personnes en sont mortes, selon l'OMS. La première dose du vaccin a été administrée à «91% des 255.000 réfugiés syriens et déplacés irakiens ciblés dans cette campagne», a souligné l'OMS dans un communiqué. Elle concerne 62 camps dans 13 gouvernorats à travers le pays. Une seconde dose doit encore leur être administrée en décembre, a ajouté le texte. Plus de 3,2 millions d'Irakiens ont été déplacés par les violences depuis 2014, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Par ailleurs, plus de 245.000 Syriens ont fui la guerre dans leur pays pour se réfugier en Irak. Les autorités irakiennes expliquent l'épidémie du choléra par la mauvaise qualité des eaux de l'Euphrate, due au fait que leur niveau a considérablement baissé.

## CENTRAFRIQUE

### Une personne tuée dans des affrontements à Bangui

Au moins une personne a été tuée par balle lundi à Bangui, et plusieurs maisons incendiées, au cours d'affrontements entre des musulmans et des miliciens anti-balaka (chrétiens et animistes), a indiqué lundi une source policière. Une personne a été tuée par balle et plusieurs maisons, kiosques et échoppes incendiés lundi dans les quartiers du PK4 et de Béa-Rex par des musulmans mécontents d'avoir été empêchés d'organiser une marche en direction du quartier-général de la Minusca (force onusienne de maintien de la paix)», a affirmé la source, citée par l'agence AFP, ajoutant: «des habitants couraient dans toutes les directions vers les quartiers sud pour échapper aux tirs». Les violences, qui ont baissé d'un cran en début d'après-midi, ont éclaté à la suite d'une marche des musulmans sortis du quartier PK5, leur bastion dans Bangui. «Mais ils ont été repoussés par des tirs sporadiques d'individus armés assimilés aux anti-balaka au niveau du quartier Béa-Rex», selon la source policière. Des tirs ont retenti pendant plus d'une heure dans les quartiers situés entre le siège de la Minusca et le PK5, selon des médias. Comme lors des précédentes violences de fin septembre et octobre, la peur s'est emparée des autres quartiers de la capitale centrafricaine, tous les habitants téléphonant pour demander des nouvelles de leurs proches se trouvant dans les zones de violences. Depuis fin septembre, les affrontements entre jeunes musulmans et miliciens anti-balakas ont provoqué plus de 70 morts et plus de 300 blessés.

## PALESTINE

### Réunion interministérielle arabe à Ryadh sur l'escalade israélienne à El-Qods occupée

**LES MINISTRES** des Affaires étrangères arabes ont tenu lundi une réunion à Ryadh pour discuter des moyens de stopper l'escalade israélienne à El-Qods occupée, a rapporté l'agence officielle saoudienne SPA, citant le chef de la diplomatie émiratie qui a présidé la rencontre. Cette réunion d'urgence se tient au moment où le gouvernement israélien, les colons, les groupes extrémistes juifs et les forces israéliennes opèrent une dangereuse escalade dans la ville sainte d'El-Qods», a déclaré le ministre Abdallah ben Zayed al-Nahyane. Nous nous réunissons aujourd'hui pour décider de ce que nous pouvons faire afin de stopper ces crimes et ces violations», a ajouté le ministre, qui a présidé la rencontre réunissant les 22 Etats membres de la Ligue arabe. Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi, a de son côté exhorté le Conseil de sécurité des Nations unies à travailler à un règlement du conflit israélo-palestinien, a rapporté SPA. Cette réunion s'est tenue à la veille du quatrième sommet des pays arabes et sud-américains, qui doit se tenir dans la capitale saoudienne. Depuis le début du mois d'octobre, une vague de violences a causé la mort à 75 Palestiniens.

## DEUX TERRORISTES ARRÊTÉS À SOUSSE PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ TUNISIENNES

**LA BRIGADE** d'intervention de la garde nationale à Sousse en coopération avec la brigade antiterrorisme, ont arrêté dimanche à Borjine deux terroristes appartenant au groupe «Daech» en Libye qui planifiaient l'assassinat de personnalités politiques et des hommes d'affaires, a-t-on indiqué lundi de source sécuritaire tunisienne. Les deux terroristes sont suspectés d'implication dans différentes opérations terroristes dont l'assassinat, en mois d'août dernier, d'un policier à la cité Ezzouhour à Sousse. Des opérations de descente ont été effectuées par les forces sécuritaires dans certaines localités du gouvernorat de Sousse, dans la nuit de dimanche à lundi, et se sont soldées par la saisie d'armes et d'une importante quantité d'explosifs, selon la même source. Un véhicule qui aurait été utilisé pour commettre la tentative d'assassinat du député de l'ARP, Ridha Charafeddine et président de l'Etoile sportive du Sahel, a été également saisi, ajoute la même source. Par ailleurs, plus de 50 tunisiens kidnappés par des groupes terroristes en Libye ont été libérés dans la nuit du vendredi à samedi, grâce, notamment, à des contacts entre le ministère des Affaires étrangères et les parties concernées au gouvernement de Tripoli .

## GRÈCE

### Plus de 300 réfugiés cachés dans un yacht au large de l'île de Lesbos en mer Egée

**LES GARDE-CÔTES** ont dit avoir «trouvé et secouru 345 réfugiés» à bord de ce bateau près de la plage de Tsonia, dans le nord-est de Lesbos, ajoutant qu'aucun n'avait dû être hospitalisé dans l'immédiat .Les médias grecs ont précisé que chacun des migrants avait dû verser aux passeurs environ 3.000 euros pour être transporté à Lesbos. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, près de 800.000 migrants sont arrivées en Europe par la mer cette année et les îles grecques, Lesbos en particulier, proches de la Turquie, sont le point d'entrée de plus de 80% d'entre eux. Environ 500 de ces migrants sont morts en traversant la mer Egée.

# Santé et prise en charge des patients : appuyer et accompagner les wilayas de l'extrême-est du pays

*La nécessité d'un «appui» et d'un «accompagnement», en matière de prestations médicales et de prise en charge des patients dans les wilayas d'El Oued et Souk Ahras, a été soulignée par le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.*

Il ressort des rapports présentés durant les deux journées du séminaire d'évaluation du système de santé, qui a réuni des cadres centraux, les responsables locaux et les gestionnaires des établissements de santé des wilayas du nord-est du pays, que les wilayas d'El Oued et de Souk Ahras accusent un retard flagrant en matière de prestations médicales et de prise en charge des malades dans les différentes spécialités, a souligné le ministre en clôture des travaux de la rencontre.
M. Boudiaf a également appelé à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant en veillant, pour cela, à organiser un réseau de prise en charge des femmes enceintes et des nourrissons. S'agissant du volet lié à la gestion des hôpitaux et des structures de santé, le ministre a souligné que le premier trimestre 2016 et le mois de mars au plus tard constitué une date butoir pour la mise en œuvre du nouveau mode de gestion des établissements de santé, en particulier en matière de respect des horaires de travail, d'engagement et d'assiduité des personnels de santé. Le ministre, jugeant par ailleurs trop insuffisant le nombre de transplantations rénales pratiquées dans la région d'Annaba entre 2006 et 2015 (23 greffes), a appelé à la relance de ce type d'interventions à travers le recensement des malades et une coordination effective avec les services centraux pour la prise en charge dans les plus brefs délais des patients concernés.
Mettant l'accent sur la nécessité de poursuivre l'effort d'externalisation des consultations spécialisées et des soins dans les polycliniques, M. Boudiaf a insisté sur la rationalisation des ressources et des moyens d'intervention disponibles, en maîtrisant les activités car, a-t-il averti, ce sont désormais les activités effectives qui seront financées.
Le ministre de la Santé a également évoqué le système de télémédecine qui est actuellement pratiqué dans 18 centres hospitaliers en Algérie pour appeler à la généralisation de ce procédé qui permet, a-t-il rappelé en substance, de pallier, entre autres, les difficultés dans la mobilité des spécialistes et de compléter l'effort qu'il s'agit aussi de renforcer û de jumelages entre hôpitaux du sud et du nord du pays et de coopération entre établissements de santé à travers le pays.
M. Boudiaf qui a de nouveau mis en relief le nécessaire renforcement des unités de soins scolaires, a appelé à une meilleure maîtrise du circuit de distribution des médicaments avant d'évoquer, à ce sujet, un programme de formation devant cibler les personnels chargés de la distribution et d'évaluation des activités des pharmacies des hôpitaux qui requièrent, a-t-il souligné, une uniformisation des méthodes de travail.



ABDELMALEK BOUDIAF :

# Réduction à 15 jours du délai moyen d'attente pour accéder aux soins anti-cancer à Annaba

**LE DÉLAI** moyen d'attente pour accéder aux soins prodigués par le Centre anti-cancer (CAC) d'Annaba, ouvert il y a seulement 4 mois, n'est plus que de 15 jours, ont indiqué les responsables de cet établissement au cours de la visite du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.
La réduction du délai d'attente des patients atteints d'un cancer constitue «un important défi relevé par ce centre qui s'apprête à ouvrir, dans les prochaines semaines, un service de médecine nucléaire», a relevé le ministre lors de l'inspection de cet établissement.
Au cours de sa tournée dans cette structure de santé spécialisée, qui reçoit une moyenne de 70 patients par jour pour des séances de chimiothérapie et de radiothérapie, M. Boudiaf a souligné «l'importance de la formation des médecins exerçant dans les différentes structures sanitaires des wilayas voisines pour améliorer la prise en charge de cette catégorie de malades par les unités de proximité». Les résultats obtenus par le CAC Annaba, en matière de diagnostic et de prise en charge du cancer du sein, le hissent à un «niveau international», s'est félicité le ministre qui avait auparavant présidé la clôture du séminaire régional d'évaluation du système de santé dans huit wilayas du nord-est du pays.
Le registre du cancer de la wilaya d'Annaba fait état du diagnostic, en 2014, de 550 cas nouveaux de cancer, dont 40 cas de cancer du sein.

# Les autorités ottomanes transféraient à l'étranger les pestiférés faute de structures sanitaires en Algérie

**LES AUTORITÉS** ottomanes, durant la période allant du 16e au 18e siècles, transféraient à l'étranger les pestiférés pour des mises en quarantaine faute de structures sanitaires en Algérie, a indiqué à Oran Fella Moussaoui El Kechai, professeur à la faculté des sciences humaines et sociales d'Alger.
Ces structures de mise en quarantaine, éparpillées à travers le bassin méditerranéen, accueillaient des membres d'équipage de navires, des passagers ainsi que des marchandises en provenance de ports où sévissait la peste. Les responsables turcs ainsi que des citoyens aisés y séjournaient également, a révélé cette universitaire, dans sa conférence sur «La santé et la démographie en Algérie de la période ottomane au début de la conquête française (1515-1871)», organisée par l'unité de Recherche en sciences sociales et de santé de l'Université d'Oran (Gras).
La conférencière s'est appuyée sur diverses sources comme les chroniques locales, les récits des voyageurs et des religieux, les correspondances consulaires, les rapports militaires, ainsi que d'autres archives européennes, arabes, dont les fonds de la chambre de commerce et l'intendance sanitaire de Marseille.
«Durant les trois siècles de présence ottomane en Algérie, la pathologie dominante était la peste. Le séjour dans ce genre de structures de mise en quarantaine était payant», a-t-elle souligné, précisant qu'au 16ème siècle la peste avait sévi durant quatre décennies. Au 17ème siècle, elle frappa la population locale durant 70 ans.
«Les archives de l'époque avaient montré que durant ces trois siècles, il nÆy avait aucun centre de soins et aucune stratégie sanitaire nÆa été mise en úuvre en Algérie, contrairement à d'autres régences dans le Mashriq qui disposaient de plusieurs structures», a relevé la conférencière. Par ailleurs, Mme Fella Moussaoui El Kechai a mis en exergue les disparités existant à l'époque au sein de la société. Elle a expliqué que les responsables de la régence d'Alger, les pachas, aghas et autres dignitaires avaient leurs propres médecins français, italiens ou espagnols.
La peste et le choléra
Les populations autochtones se prenaient en charge comme elles le pouvaient par des moyens traditionnels, soit par les plantes ou encore par les visites aux mausolées et aux thermes. conférencière, ajoutant que la peste a été transmise par les équipages de navires et Les par le biais de marchandises en provenance de différents ports, ainsi que par des pèlerins de retour des Lieux saints de l'Islam. Outre cette pathologie, ces trois siècles ont été marqués par l'apparition d'autres maladies comme la variole, la lèpre, le typhus et les maladies occasionnées par la famine. Ces maladies ont fait des centaines de milliers de morts, a-t-elle dit.
Par ailleurs, la conférencière a précisé que la situation sanitaire est restée inchangée avec le début de la colonisation française. Pour endiguer la propagation de la peste, détectée chez de nombreux hadjis de retour au pays, l'administration française avait décrété l'interdiction de la pratique de ce 5ème pilier de l'Islam aux Algériens. Cette décision a duré 17 ans, malgré l'opposition de la population musulmane.
Selon les archives étudiées par cette universitaire, le dernier cas de peste a été enregistré en 1889. Puis, une autre maladie non moins grave, le choléra, a fait son apparition. Ce sont les soldats français qui ont véhiculé cette maladie qui s'est propagée d'abord dans la région nord, avant qu'elle n'atteigne le sud, avec le déplacement des troupes françaises dans cette région, a indiqué Mme Moussaoui El Kechai.
Pour épargner les populations européennes établies sur le sol algérien des méfaits de cette pathologie, l'administration française avait ouvert deux hôpitaux militaires à Alger et Oran. Ces établissements étaient fermés aux populations autochtones. Celles-ci avaient droit à des «bureaux de bienfaisance» pour accéder à des soins.
Ce n'est qu'avec la propagation fulgurante du choléra que les autorités coloniales ont commencé à parler de vaccin et de stratégie sanitaire a expliqué la conférencière, soulignant la méfiance des Algériens qui refusaient de se faire soigner ou se faire vacciner, citant dans ce sens des archives françaises.
Même si la situation sanitaire s'est un tant soit peu améliorée par la suite, la population algérienne a continué à souffrir jusqu'au 20ème siècle, de diverses épidémies et autres maladies dévastatrices. «Aam typhys» (l'année au typhus) reste une période qui a marqué les Algériens. Cette expression est encore fortement ancrée dans la mémoire collective, a-t-elle soutenu.

ANNÉE LITTÉRAIRE 2015

# Coups de cœur pour la poésie

***Comparé aux années précédentes, l'année littéraire 2015 se caractérise par une plus grande publication de recueils de poésie qui n'ont, pourtant, pas tous bénéficié du soutien du ministère de la Culture. Elle sera également par la fermeture des éditions Lazhari Labter.***




Cette année littéraire révèle un éveil remarquable de l'écriture poétique en Algérie, après plusieurs années marquées par l'hégémonie du roman. Créée il y a huit ans, la maison d'édition Mim occupe une place de choix en matière de promotion et de publication de la poésie, en éditant plusieurs recueils dont celui de Mohamed Bendjelloul et de Samira Bourekba. Dans ce sens, la directrice des éditions Mim, Assia Ali Moussa a affirmé que « la poésie doit être promue par un éditeur littéraire spécialisé », car elle confère à celui-ci « une légitimité littéraire ». La maison d'édition Ikhtilef a choisi de publier trois recueils de poésie: Au cinéma de Lamisse Saidi, celui de Ahmed Rahmoun et l'œuvre de la poétesse et universitaire Halima Guettai, qui revient avec un deuxième recueil poétique, après une longue absence. Quant à l'édition Lazhari Labtar – l'éditeur est lui-même auteur de poésie –, elle a annoncé la fermeture définitive de ses portes dans le contexte du 20e Salon international du livre d'Alger (SILA, 29 octobre-7 novembre), après dix ans d'aventure dans la publication des œuvres poétiques. Cette édition a lancé les deux romanciers Fadela Farouk et Bachir Moufti qui se sont mis à la poésie. Cette édition cesse son activité mais son éditeur a promis la publication, l'année prochaine, d'ouvrages en tant qu'auteur : Dix ans de coups de cœur - Mémoires d'un éditeur militant.

Dar Tanouir continue, de son côté, à promouvoir la création algérienne en présentant plusieurs recueils de poésie en arabe dont Taranim de Hassan El-Wahedi, Sawaek de Rabah Latreche, un recueil de Fateh Alleg, un autre de Hasna Barouche et plusieurs recueils du poète Slimane Djouadi. Les éditions El Noghta, nouvellement créées, ont choisi d'inaugurer leurs publications poétiques par le recueil d'Amel Regueig. Aussi, l'entreprise nationale des arts graphiques (ENAG) s'apprête à présenter plusieurs recueils poétiques dont celui de Fayçal El-Ahmar. Les dernières retouches sont apportées par l'ENAG au recueil de Khaldia Djaballah Moussoum et à celui de la poétesse et académicienne Wassila Bousis. D'un autre côté, l'œuvre de la poétesse et traductrice Saliha Naidja, Anthologie de la poésie algérienne contemporaine est le principal ouvrage édité cette saison par El Almaia-Editions de Constantine. Cette anthologie propose une présentation d'une soixantaine de poètes algériens avec une traduction de leurs textes, un travail de longue haleine, selon Saliha Naidja qui a confié avoir pris beaucoup de temps pour le choix des textes, leur traduction et la présentation des poètes. Elle s'est rapprochée de toutes les sensibilités et générations dans un souci de donner un aperçu sur l'évolution de la poésie algérienne à travers le temps. Pour Nabil Daouna, responsable de l'édition à la maison El Almaia, l'Anthologie est une œuvre qui mérite d'être soutenue.

**R. C**

MOUVEMENT NATIONAL ET GUERRE DE LIBÉRATION

# Du crime de la France coloniale

**LORS** de l'ouverture du colloque international Constantine et sa région dans le mouvement national et la guerre de libération, ce lundi 9 novembre à Constantine, la membre du comité scientifique de cet évènement, Ouarda Tengour a estimé que des études préalables d'universitaires et de chercheurs au sujet des répressions d'Algériens par l'administration coloniale « autoriseront la mesure du crime de l'Etat français et sa double brutalité ». « Ce sont ces études préalables qui mettront en lumière ces crimes, matérialisés par le massacre de civils et la brutalité de l'administration française qui a donné des ordres, transmis par toute une hiérarchie, et sur lesquels il faudrait se pencher », a affirmé l'universitaire Ouarda Tengour. De telles recherches « permettront, mieux que les discours de circonstance et les généralités, de présenter et d'analyser, documents à l'appui, les meurtres institutionnalisés par l'Etat français ». Evoquant « l'urgence d'un travail critique par les historiens », cette universitaire du Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) a insisté sur le fait que le devoir de mémoire « réclame de donner l'identité, le nom et le prénom de chaque victime algérienne de la répression française, depuis 1830 ». S'agissant des manifestations sanglantes du 8 mai 1945, la conférencière a souligné qu'il « ne suffit pas de dénoncer les atrocités commises » mais aussi d' « identifier avec précision les tortionnaires, quels que fussent leur grade ou leur fonction, auteurs des représailles ». Elle a également soutenu que la liste des Algériens condamnés par la justice française, à la suite des événements de mai 1945, « doit être identifiée » à travers des recherches. Pour Mme Tengour, l'écriture de l'histoire de la résistance algérienne passe nécessairement par l'étude des différents événements ayant marqué la période de la présence française en Algérie, elle a appelé à donner aux étudiants en Histoire et en sciences sociales « le goût d'aller à la rencontre de l'autre, à la découverte du pays profond » pour « déterrer d'autres pans de notre histoire ». De son côté, l'universitaire Ahmed Sarri, a abordé « les festivités du centenaire de la prise de Constantine, célébrées le 13 octobre 1937 », il a affirmé que « la fête française » a donné lieu à l'émergence « d'une opinion publique algérienne » adoptée par les différents courants politiques et les érudits qui ont désapprouvé « la provocation française ». Ces festivités avaient « signé définitivement la cassure entre la France et les Algériens », selon ce conférencier qui a ajouté que l'Association des oulémas musulmans algériens (tout comme d'autres associations ayant activé principalement depuis Constantine), aux côtés des militants de la Fédération des élus du département de Constantine, l'Etoile Nord africaine et le parti communiste algérien (PCA) s'étaient mobilisés pour « inciter les Algériens à boycotter la fête française ». Au cours du débat, les participants ont évoqué « la nécessité de dépasser l'étape du déjà-vu et du déjà-entendu sur l'Histoire de l'Algérie pour franchir un nouveau cap qui « enrichira l'Histoire de l'Algérie et révélera des chapitres jusque-là méconnus ». Plusieurs communications sont au programme de ce colloque de trois jours.

**APS**

## SORTIR

**ARTISANAT**
Expo-vente Richesses et talents d'Algérie. Du jeudi 12 (11h) au dimanche 22 novembre. Espace España de l'ambassade d'Espagne, Alger. Tissage de tapis de Ghardaïa, panchos et vestes de Touggourt, céramiques de la famille des Boumehdi, sculptures et peintures sur bois, tableaux de peinture, châles brodés, patchwork.

**CERAMIQUE**
Exposition La céramique autrement de l'atelier Soupçon d'Art. Avec Rachida et Samia Merzouk et Karim Sergoua. Galerie Ezzou' Art, centre commercial de Bab Ezzouar, Alger. Visible jusqu'au 12 novembre.

**VERNISSAGE**
Exposition Purification de l'artiste peintre Karim Sergoua. Vendredi 13 novembre. 15h. Galerie Sirius. Telemly, Alger.

**MINIATURE**
Exposition Tolérance apprivoisée de miniatures et d'enluminures de Hachemi Ameur. Dar Abdellatif, Alger, jusqu'au vendredi 20 novembre.

**PHOTO**
6e Festival national de la photographie d'art. Musée d'arts modernes d'Alger, jusqu'au vendredi 20 novembre. Avec des photographes de Constantine: Djihane Benmaghsoula, Hamza Filali, Skander Benmohamed, Sihem Satouh, Sihem Salhi, Khaled Sahour, Abdelkrim Alloui, Samia Filali, Mohamed Amine Medjoudj, Chawki Bouldroua, Djamel Ghazel.

**ROCK**
Ciné-Jam spécial rock et résistance pour célébrer le 26e anniversaire de la chute du mur de Berlin. Samedi 21 novembre. 14h30. Musée national des beaux-arts d'Alger. Projection du documentaire Rock behind the Wall ; Musique avec une jam-session : une dizaine de titres allemands et anglais et présentation de chaque morceau.

**DIB**
L'Espace La Baignoire à Alger accueille L'ère sauvage jusqu'au samedi 28 novembre autour du commissaire Mourad Krinah. Exposition collective autour de l'œuvre de Mohamed Dib. Des œuvres créées et présentées lors de la Résidence des Rencontres Dibiennes avec l'association La Grande Maison. Un univers unissant la littérature aux arts visuels avec Hicham Belhamiti, Maya Benchikh El Fegoun, Adel Bentounsi, Houari Bouchenak, Mehdi Djelil, Fethi Hadj Kacem.

**OPEN**
Exposition collective Open. Nouvel Espace d'art contemporain. El Achour à Alger, jusqu'à la mi-décembre. Avec Hicham Belhamiti, Maya Ouarda Ben Chikh el Fegoun, Mehdi Bardi Djelil, Mourad Krinah, Hind Oufriha, Hocine Zaourar, Adlene Samet, Zoubir Hellal.

**AUTOMNE**
8e Salon d'automne, jusqu'au samedi 16 janvier. Galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

**NATURE**
Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône.

TOURNOI INTERNATIONAL DE HANDBALL «SARAH BABAHOUN»

# ORAN N'OUBLIE PAS SA FILLE

*C'est aujourd'hui que débutera à Oran et plus précisément à la salle omnisports Hachemi Hantaz d'Aïn Turck le tournoi international de handball féminin à la mémoire de l'ex-internationale algérienne Sarah Babahoun, décédée à l'âge de 20 ans en 1974.*



Ce rendez- nous de la petite balle féminine organisé par la Ligue régionale d'Oran et la Direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran regroupera, quatre jours durant, huit Equipes et prendra fin samedi.
Il s'agit de l'équipe nationale égyptienne qui est arrivée lundi après-midi à Oran en même temps que celle de la Tunisie, de l'équipe nationale algérienne des U21, de la sélection d'Alger, de l'Ouest et de l'Est ainsi que les deux ténors du handball national chez les filles, le GS Pétroliers et le HBC El-Biar. Les organisateurs ont également prévu, en marge de ce tournoi international, des visites sur les lieux pittoresques et historiques de la ville d'Oran qui abritera les JM de 2021. Une manière d'allier le sport et le tourisme, ce qui reste déjà une excellente initiative.
Aussi, il faut rappeler que la Ligue régionale d'Oran a eu la très bonne initiative de retenir la salle d'Aïn Turck qui porte désormais le nom d'un grand journaliste sportif disparu en octobre 2008, et il s'agit bien entendu de notre confrère Hachemi Hanitaz. Pour la première journée qui débutera aujourd'hui, le match d'ouverture opposera le GS Pétroliers à la sélection oranaise et sera suivie de l'opposition entre les El-Biaroises et la sélection d'Alger. La troisième rencontre au programme mettra aux prises l'Equipe nationale algérienne des moins de 21 ans à celle de la Tunisie et, enfin, l'Egypte et la sélection de l'Est clôtureront les débats de cette première journée.

**QUI ÉTAIT SARAH BABAHOUN ?**
Comme dirait Aznavour : «Je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître», la bohème pouvait être cependant cette magnifique Sarah Babahoun, rappelée à Dieu à 20 ans.
Excellente et élégante handballeuse qui était formée durant les belles années du handball oranais au sein de la FASSU. Sarah Babahoun fréquentait à l'époque le lycée technique de jeunes filles d'Oran. Elle partageait sa semaine par les rencontres qu'elle disputait au sein de son établissement scolaire et celle se son club, le CS Oran, le week-end. Son intelligence dans le jeu et sa clairvoyance ont fait qu'elle rejoigne tout de suite l'Equipe nationale. Originaire de la ville des Mimosas (Mostaganem), Sarah était née pour devenir handballeuse. Son jeu séduisait les plus avertis et même les spécialistes de la petite balle oranaise et algérienne la voyaient comme celle qui allait être la super star de la petite balle algérienne. Tout allait bien pour elle. Les études. La sélection nationale et cette folle jeunesse avec des rêves d'aller loin dans sa discipline adorée. Pourtant, ce qui devait arriver, arriva. Sarah Babahoun contracte une étrange maladie. Admise au CHU d'Oran, les médecins n'arrivent pas à diagnostiquer cette pathologie. Elle luttera contre la mort longteps avant de rendre l'âme et c'est toute l'Oranie qui est consternée par la perte d'une fille très modeste et ô combien adorée dans les quatre coins du pays notamment dans le monde scénique de la petite balle.

**Said Lacète**

# Installation du comité restreint d'organisation du Tournoi qualificatif «Océanie-Afrique»

**LA FÉDÉRATION** algérienne des luttes associées (FALA) a installé le comité restreint d'organisation du tournoi de lutte «Océanie-Afrique», prévu du 1 au 3 avril 2016 à Alger, qualificatif aux jeux Olympiques 2016 de Rio de Janeiro, a appris hier l'APS auprès de l'instance fédérale.
Installé sous la conduite du président de la FALA, Rabah Chebah, ce comité restreint est composé de plusieurs commissions dont celles relatives, entre autres, à l'hébergement, au transport et à la communication.
La Fédération algérienne des luttes associées se «félicite» ainsi de la désignation de l'Algérie pour abriter «le premier tournoi de lutte de son histoire, qualificatif aux jeux olympiques.»
Le président de la FALA a salué à cette occasion, les autorités sportives algériennes pour les actions entreprises en vue d'obtenir l'organisation de cette manifestation.
Lors de sa récente visite à Alger, le délégué technique de lÆUnion Mondiale
de Lutte (UML), Fouad Meskout, avait visité les salles omnisports de Harcha-Hacène et de la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger.
Il a également visité les établissements hôteliers censés accueillir le tournoi «Océanie-Afrique» : l'hôtel Safir Mazafran de Zéralda et El-Marsa, situés au complexe touristique de Sidi Fredj à Alger. Le tournoi de lutte «Océanie-Afrique» (1-3 avril 2016), qualificatif aux Jeux Olympiques 2016 de Rio de Janeiro, verra la participation de 351 athlètes représentant 30 pays de l'Afrique et neuf (9) pays de l'Océanie.
Les pays africains sont : Algérie (pays organisateur), Tunisie, Maroc, Egypte, Nigeria, Guinée Bissau, Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Namibie, Sénégal,
RD Congo, Mali, Centrafrique, Tchad, Burundi, Benin, Botswana, Burkina Faso,
Cameroun, Gabon, Gambie, Libye, Kenya, Madagascar, Maurice, Mauritanie, Soudan, Togo, Zimbabwe.
Les représentants de l'Océanie: Australie, Nouvelle Zélande, Indonésie,
Fidji, Nouvelle Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

**APS**

SÉLECTION NATIONALE

# Les Verts affutent leurs armes sans Feghouli, Soudani et Brahimi



*Les Vert sont rentrés lundi dans le vif du sujet concernant leur préparation pour les deux prochaines confrontations contre la Tanezanie pour le compte des éliminatoires du Mondial 2018 en Russie.*

Les Vert seront en appel pour la première manche à Dar Essalem et le retour entre les deux sélections est programmé pour le 17, soit trois jours après au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Et c'est dans une ambiance plutôt sereine, malgré des défections de tailles dans les rangs d'El Khaddra, que les Fennecs se sont retrouvés lundi au centre technique de Sidi Moussa pour reprendre du service sous la houlette du coach français Christian Gourcuff et de son staff technique. Comme de coutume le sélectionneur national des Verts s'est d'abord entretenu avec ses capés en les exhortant à rester concentrés sur leur mission, à savoir cette double confrontation contre la Tanzanie, synonyme d'un virage à ne pas rater. Le technicien français avait préalablement tenu une première séance de travail avec les premiers joueurs arrivés dimanche à Sidi Moussa pour leur rappeler qu'ils sont tenus d'oublier leur sortie ratée contre la Guinée et les critiques qu'ils ont essuyées après la défaite en question. Lui-même choqué par le comportement à son égard d'une certaine frange du public, il n'a ménagé aucun effort pour retaper le moral des uns et des autres non sans revenir à la charge pour rappeler à tous que le plus important pour eux est à venir. Il leur a signifié aussi que l'objectif suprême de la FAF consistait en la qualification à la phase finale du Mondial 2018 et que tout le monde doit s'impliquer à fond pour remplir cette mission. Autrement dit, les joueurs sont tenus par l'obligation de la victoire, aussi bien à Dar es-Salaam qu'à Blida.

Gourcuff a tenu encore une fois pour l'occasion à mettre chacun devant ses responsabilités avant le match aller à Dar Essalem qu'il va falloir impérativement bien négocier, afin de prendre option et revenir à Blida par la grande porte et jouer en toute sérénité sa qualification pour aller en phase de poules. Le technicien français a tenu aussi à communiquer avec ses joueurs dans la mesure où il a senti une certaine démobilisation de leur part, tentant aussi de rétablir la discipline au sein du groupe. Cela dit, les Verts ont effectué leur premier entraînement Lundi sur la nouvelle pelouse du centre technique de Sidi Moussa à 16h30. Gourcuff a dirigé sa première séance avec les premiers arrivés et dut faire avec le forfait officiel de Feghouli qui s'est présenté blessé et qui a été officiellement libéré par le staff médical. Le dernier joueur à rejoindre le groupe est Ishak Belfodil qui devait arriver avant-hier dans la soirée. En ce sens, le travail de préparation technique et tactique a déjà été entamé à Alger. Gourcuff n'a que deux jours pour arrêter sa stratégie de jeu et mettre en place son dispositif tactique en prévision du match contre la Tanzanie à Dar Essalem d'abord. Côté incertitude, il y a le cas Boudebouz qui souffre aussi de douleurs à la cuisse, et de Bentaleb encore opérationnel avec son club Tottenham, donc en manque de temps de jeu. Pour ce dernier, on croit savoir que la direction du club des Spurs a saisi la FAF afin de ne pas prendre des risques avec le joueur. C'est dire les soucis qui ne font guère les affaires du coach Gourcuff, qui espérait récupérer tous les joueurs. Il devra en effet se passer des services de Feghouli et ne pas trop compter sur Bentaleb, voire de Boudebouz et de son buteur maison Hillal Larbi Soudani, déjà forfait pour cause de blessure avec son club l'Etoile Rouge de Belgrade en Ligue des champions. La dernière défection et elle est de taille, est celle du métronome des Fennecs et chouchou du public de Blida, Yacine Brahimi qui est arrivé blessé lundi à Alger. Le joueur du FC Porto a été déclaré «inapte» après avoir été examiné par le staff médical des Verts. Il a été libéré pour continuer les soins avec son club, souligne la même source qui ne précise pas si Brahimi sera prêt pour le match retour prévu le mardi 17 novembre à Blida (19h15). La sélection nationale quittera Alger ce jeudi à destination de Dar es-Salam, où une seule séance d'entraînement est prévue, la veille du match. Le match aller est prévu samedi à 15h00 (heure algérienne).

**S. S.**

# NA Hussein Dey : Le Nasria se ressource en Tunisie

**LE NA HUSSEIN DEY,** freiné le weekend dernier par le RC Arbaa, dans sa folle remontée au classement synonyme de six matchs sans défaite a mis à profit cette petite trêve internationale pour aller recharger les accus en Tunisie. Les Sang et Or sous la houlette du duo Bouzidi et Dziri ont en effet entamé depuis hier un stage d'une semaine à Hammam Bourguiba (Tunisie). Une façon comme une autre pour le staff technique du NA Hussein Dey de faire baisser la pression engendrée par la déroute inattendue à Larbaa. Aucun match amical n'est au programme des coéquipiers du capitaine Benbetka durant leur séjour en Tunisie, où le staff technique a concocté un plan de travail qui sera essentiellement basé sur le volet technico-tactique, précise la même source. Le NAHD a effectué le voyage pour la Tunisie avec un groupe de 20 joueurs, dont six éléments issus de la catégorie des U-21.Le milieu défensif international gabonais Samson Mbingui est retenu par la sélection de son pays, appelée à disputer une double confrontation face au Mozambique dans le cadre du 2e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 en Russie. Après deux victoires face au MC Alger et à la JS Kabylie, sur le même score (2-1), le Nasria a chuté lourdement au stade Smail-Makhlouf de Larbaâ face au RCA (3-1), à huis clos. Un revers qui va pousser le coach Bouzidi à élever le ton et revoir sa copie avant cette confrontation contre l'ESS à domicile et qu'il va falloir bien négocier pour chasser le doute.

**S. S.**

## MADOUI, OFFICIELLEMENT À LA BARRE TECHNIQUE D'AL WEHDA (ARABIE SAOUDITE)

**KHEIREDDINE MADOUI** est officiellement devenu aujourd'hui le nouvel entraîneur d'Al Wehda Club. Le club évoluant en Saudi Premier League (D1 saoudienne) l'a présenté ce soir aux médias. L'entraîneur algérien, accompagné par son compatriote Farès Belkheir (l'ex-préparateur physique de l'ESS), a signé un contrat de deux ans et demi. Il succède à l'Uruguayen Juan Jacinto Rodríguez, récemment démis de ses fonctions pour manque de résultats. L'ancien entraîneur de l'ES Sétif a fait part de sa satisfaction de prendre en mains les destinées d'Al Wehda avec lequel les négociations ont rapidement abouties.

## MANCHESTER UNITED REVIENT À LA CHARGE POUR BRAHIMI

**LE CLUB ANGLAIS** de Manchester United est revenu à la charge pour le milieu international algérien du FC Porto , Yacine Brahimi en vue d'un éventuel recrutement lors du prochain mercato, rapporte lundi le site spécialisé Eat Sleep Sport. Le joueur algérien ainsi que l'attaquant espagnol Cristian Tello ont été supervisés dimanche soir par des émissaires du club mancunien lors de la victoire décrochée à domicile face à Vitoria Setubal (2-0). Le souhait de Manchester United d'engager ces deux éléments est dicté par le désir de l'entraîneur Louis van Gaal d'avoir plus de «vitesse et de créativité» sur les flancs. Il ne s'agit pas du premier intérêt de Manchester Utd pour Brahimi puisque le club s'est manifesté déjà en avril 2015.Selon le quotidien portugais A Bola, des recruteurs de Tottenham, de Monaco et de Montpellier ont également assisté à cette rencontre. L'ancien joueur de Grenade (Liga espagnole) est nominé pour le titre du meilleur joueur africain de la Confédération africaine (CAF) 2015.

## AL-SADD : «BOUNEDJAH DANS LE VISEUR D'AL-SADD DU QATAR»

**L'ENTRAÎNEUR MAROCAIN** 'Al-Sadd (division 1 qatarie de football) Hocine Amouta a affirmé lundi, qu'il avait besoin des services de l'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah, dont le prêt à l'ES Sahel (Tunisie) prendra fin en janvier. «Bounedjah constitue pour nous une belle option en attaque, notamment devant le manque d'efficacité auquel on fait face actuellement. Nous avons besoin de ce joueur surtout que nous manquons d'un vrai buteur racé», a affirmé le coach d'Al-Sadd dans un entretien accord au journal «Stade Doha». Baghdad Bounedjah (23 ans) s'est engagé durant l'intersaison avec Al-Sadd pour un contrat de trois années, avant d'être prêté pour six mois à son club d'origine (ES Sahel). Toutefois, la formation d'Al-Sadd devra se passer des services d'un joueur étranger pour pouvoir qualifier Bounedjah. «Pour le moment, nous n'avons pas encore choisi le joueur étranger qui sera appelé à quitter le club, tout dépendra de la forme des uns et des autres», a ajouté Amouta. Le club d'Al-Sadd, où évolue l'ancien défenseur international Nadir Belhadj, a frappé un grand coup cet été en faisant signer le milieu de terrain espagnol Xavi Hernandez en provenance du FC Barcelone.

## Elle a un geste héroïque, un pâtissier décide de l'embaucher



**Une habitante** de Béthune s'était interposée avec son fils, vendredi soir, entre un agresseur au couteau et sa victime. La mère de famille, qui avait ensuite regretté l'absence de réaction des passants, peut se féliciter doublement de son propre courage : Un pâtissier de Lens l'a appelée pour lui proposer un emploi en CDI. Allocataire du RSA, elle a immédiatement accepté.
« Un contrat de vingt-quatre ou vingt-cinq heures pour commencer, et un CDI direct ! », s'étonne Laurence, dans les colonnes de la Voix du Nord. Jean-Claude Jeanson, le pâtissier lensois qui propose de l'embaucher, a décroché son téléphone, dimanche après avoir lu son récit dans le journal.
« Je lui ai demandé ce qu'elle faisait dans la vie. Elle m'a répondu qu'elle élevait seule deux enfants, qu'elle n'avait pas d'emploi », témoigne le commerçant. Jean-Claude Jeanson, dont l'activité emploie 16 salariés, est certain de lui trouver une place. « On a toujours besoin de renfort », précise le « pâtigoustier », qui gère également un établissement chic à Béthune (Les Récollets).
En attendant, l'acte de courage de Laurence a peut-être sauvé la vie de la victime, dont les jours n'étaient plus en danger, samedi. Un suspect a été placé en garde à vue.

## Elle agresse une policière venue l'aider




**Il faut aider** son prochain, à condition bien sûr que celui-ci soit d'accord. Cela n'était visiblement pas le cas vendredi soir à Brest. Les policiers sont en effet intervenus un peu avant 23h dans le secteur Menez-Paul pour une dispute de couple. Voyant que la femme, âgée de 34 ans, présente une plaie saignante au bras, ils lui proposent d'appeler les pompiers, rapporte Ouest-France.
Très émêchée, la femme se met alors dans une colère noire, insultant les agents et tentant de les frapper. L'une des policières s'en sort d'ailleurs avec une blessure au nez qui lui vaut deux jours d'ITT. Hospitalisée en raison de son taux d'alcoolémie, l'agresseuse sera convoquée prochainement devant le commissariat.

## Il s'apprêtait à sniffer de la fécule de pomme de terre



**Pour tromper** le client, les dealers sont prêts à tout. Dans la nuit de samedi à dimanche, les policiers ont appréhendé deux hommes âgés de 21 et 26 ans à proximité de la salle de concerts La Carène à Brest. Tenant un portable à l'horizontale, l'un des deux jeunes s'apprêtait à sniffer un produit stupéfiant, relate Le Télégramme.
Après examen, la poudre blanche n'était en fait pas de la cocaïne mais de la fécule de pomme de terre. Aucune poursuite n'a donc été engagée à l'encontre du jeune homme, à l'inverse de son collègue qui se trouvait lui en possession de trois buvards de LSD. Il sera convoqué devant le délégué du procureur dans les prochaines semaines.

## Le saviez-vous

### ANTHONY HOPKINS A REMPORTÉ UN OSCAR POUR AVOIR JOUÉ SEULEMENT 16 MINUTES À L'ÉCRAN DANS LE FILM LE SILENCE DES AGNEAUX !



Le Silence des agneaux est un thriller américain qui est en 1991 et qui a eu beaucoup de succès, en effet, ce film a remporté 5 Oscars dont l'Oscar du meilleur acteur. Et c'est Anthony Hopkins qui a remporté ce prix pour son interprétation du célèbre tueur en série cannibale, Hannibal Lecter. Sa performance a époustouflé tout le monde malgré qu'il n'ait apparu que 16 minutes dans ce film qui a duré deux heures. C'est le rôle le plus court dans l'histoire qui a gagné l'Oscar du meilleur acteur.

## L'INDONÉSIE VEUT DES CROCODILES POUR SURVEILLER LES PRISONNIERS CONDAMNÉS À MORT



**DES CROCODILES** en guise de gardiens de prison ? C'est le vœu du chef de l'agence indonésienne de lutte contre les produits stupéfiants, qui a proposé ce lundi la construction d'un établissement de haute sécurité sur une île, gardé par « autant de reptiles que possible » pour surveiller les trafiquants de drogue condamnés à mort.
Budi Waseso, le chef de cette agence, a même dit au site local d'informations Tempo qu'il se rendrait personnellement dans plusieurs régions de l'archipel afin de rechercher « les crocodiles les plus féroces » pour garder la prison. Pour cet ancien haut responsable controversé de la police, les reptiles seraient meilleurs que les gardiens pour prévenir les évasions de détenus pour trafic de stupéfiants, « dans la mesure où ils ne cèdent pas aux tentatives de corruption, contrairement aux gardiens »… «On ne peut pas soudoyer des crocodiles. On ne peut les convaincre de laisser s'évader des détenus », a-t-il dit.
Des dizaines de condamnés à la peine capitale pour trafic de drogue en Indonésie, parmi lesquels le Français Serge Atlaoui, sont dans le couloir de la mort. Huit condamnés dont sept étrangers avaient été exécutés en avril. Mais aucune nouvelle exécution n'est prévue pour le moment, selon de récentes indications des autorités. En dépit des lois antidrogue de l'Indonésie, parmi les plus sévères au monde, les produits stupéfiants circulent largement dans les prisons. Des détenus, gardiens et policiers sont régulièrement interpellés pour des infractions, notamment de corruption.
Ce projet de prison gardée par des reptiles est encore au stade initial, ni le lieu ni la date d'ouverture potentielle n'ayant été décidés.

# Google pourrait fusionner Chrome OS avec Android pour un système unique

*Les systèmes d'exploitation Chrome OS et Android ne devraient plus faire qu'un d'ici à 2017. Google opte pour une solution multiplateforme, selon une indiscrétion du Wall Street Journal.*

Ce nouveau système d'exploitation, qui serait présenté dès 2016 et rendu disponible en 2017, fonctionnerait donc aussi bien sur ordinateur que sur tablette ou smartphone. Il donnerait en outre, quel que soit le terminal, un accès complet au Play Store et à son offre pléthorique d'applications.
Aujourd'hui, Android est système d'exploitation mobile le plus populaire au monde, utilisé sur plus de 1 milliard de terminaux mobiles. Sa déclinaison sur PC ne devrait donc pas bouleverser les habitudes de ses utilisateurs actuels.
Chrome OS n'est pour le moment présent que sur la gamme Chromebook, laquelle ne représente qu'une part marginale des ventes de PC dans le monde. Pour autant, ce système relativement minimaliste qui met surtout en valeur les applications Google, ne devrait pas disparaitre. Il restera en open source, toujours développé par Google, et pourra être intégré à n'importe quel PC si un fabricant le souhaite.



**Android, comme Windows 10...**

Cette politique de Google serait donc à rapprocher de celle de Microsoft qui, avec Windows 10, propose déjà un seul et unique système, quel que soit le terminal utilisé. De son côté, Apple devrait continuer à proposer deux systèmes bien distincts (Mac OS et iOS) quoique convergents sur certains points.
Si un tel projet se confirme, une première ébauche de ce nouveau système d'exploitation sera probablement dévoilée lors de la conférence annuelle pour développeurs Google I/O, qui se déroule chaque année au printemps à San Francisco (États-Unis).

# Le nouveau OnePlus X proposé en verre et en céramique

**LE CONSTRUCTEUR** chinois OnePlus, connu pour ses modèles disposant des dernières technologies à prix cassés, présente un nouveau smartphone au design sophistiqué, une alternative économique à l'iPhone déclinée en verre noir et en céramique cuite. Avec ce nouveau modèle 4G, OnePlus soigne particulièrement la finition. Outre les matériaux utilisés, ce nouveau smartphone se distingue par sa finesse, avec ses 6,9mm d'épaisseur, à comparer aux 7,1mm de l'iPhone 6s auquel il ressemble beaucoup, même sans lecteur d'empreintes digitales.
Côté composants, le OnePlus X propose un écran 5 pouces Full HD et un processeur Qualcomm Snapdragon 801 quatre coeurs cadencé à 2,3 GHz. Il est doté d'un stockage minimal de 16Go et de 3Go de mémoire vive. Il pourra être configuré avec, au choix, deux cartes SIM ou bien une SIM et une carte microSD (jusqu'à 128Go).
Son capteur photo principal de 13 mégapixels dispose d'un autofocus et propose trois modes de prise de vue optimisées ("Auto", "HDR", ou "Clear Image"). Il permet également de tourner des vidéos HD (1080p).



**Des smartphones sur invitation**

Comme d'habitude avec OnePlus, ces deux terminaux fonctionnent sous OxygenOS, un système d'exploitation mobile épuré basé sur Android Lollipop (5.1), et ne seront disponibles que sur invitation.
La version en verre est attendue le 5 novembre 2015 à partir de 269 euros tandis que celle en céramique, limitée à 10.000 exemplaires, devrait être proposée le 24 novembre à partir de 369 euros.
Ce nouveau téléphone vient ainsi compléter une offre dominée jusqu'à présent par le OnePlus 2, lequel comprend ce qui se fait de mieux ou presque sur le marché. Ce smartphone de 5,5 pouces embarque par exemple un processeur Qualcomm Snapdragon 810 octo-coeur cadencé à 1,8GHz ainsi que 4Go de RAM. Il dispose également d'un capteur photo/vidéo principal de 13 mégapixels, avec flash (double led) et système d'autofocus laser, permettant notamment de filmer en 4K. Le vaisseau amiral de OnePlus est vendu 399 euros.
C'est en 2014 que OnePlus s'est fait connaitre, avec son premier smartphone, le OnePlus On, lequel est aujourd'hui en rupture de stock.

# Siri va prendre en charge Apple Music sur l'Apple TV




**L'APPLE TV** va bientôt bénéficier du soutien de l'assistant vocal et pourra rechercher des chansons et des artistes sur Apple Music, a révélé BuzzFeed.
La firme à la pomme a confirmé que la fonction serait disponible début 2016.
Les utilisateurs d'Apple TV seront donc en mesure d'utiliser Siri pour rechercher de la musique sur le site de streaming de la même manière qu'ils le font déjà avec les films.
À l'heure actuelle, l'assistant vocal peut uniquement afficher la météo, les résultats sportifs, les cours de la Bourse et rechercher des films et des séries.
Cette nouvelle fonction pourrait permettre à la firme d'attirer de nouveaux adhérents à son site de streaming. Apple Music compte actuellement 6,5 millions d'abonnés payants.

# Des ballons Google au-dessus de l'Indonésie avant de couvrir le monde d'ici la fin 2016

**ALPHABET,** maison-mère de Google, a annoncé bientôt déployer plusieurs de ses ballons stratosphériques au-dessus de l'Indonésie dans le cadre de son projet Loon destiné à développer l'accès à internet dans les zones peu ou pas couvertes, grâce à un partenariat avec les opérateurs locaux Indosat, Telkomsel et XL Axiata.
Son objectif est d'arriver à pouvoir "couvrir" en théorie le monde entier d'ici la fin 2016 à l'aide de plusieurs centaines de ballons répartis tout autour du globe.
L'Indonésie est un cas d'école pour ce projet, avec ses milliers d'îles et plus de 250 millions d'habitants, dont les deux-tiers n'ont pas encore accès à internet.
Les premiers tests sont prévus au-dessus de l'Indonésie début 2016. A noter que des essais comparables ont déjà lieu au Sri Lanka.



Sergey Brin lui-même, président d'Alphabet et à l'origine du projet, a fait le déplacement afin de présenter les dernières innovations de Loon, y compris son dernier ballon baptisé le Nighthawk. Désormais dotés d'une autonomie de plusieurs mois grâce à l'énergie solaire, ils peuvent communiquer entre-eux et échanger des données avec le sol à une vitesse d'environ 10Mbps. Ils circulent dans la stratosphère à une vingtaine de kilomètres d'altitude et peuvent chacun couvrir une zone d'environ 40km de diamètre.
Jusqu'à présent en phase de test, le projet Loon a déjà cumulé plus de 17 millions de kilomètres de vols d'essai à travers la jungle, les montagnes et les plaines en Océanie. Lancé en 2013, il a pour ambition de fournir un accès à Internet à tous ceux qui n'en ont pas aujourd'hui, soit aujourd'hui plus de 4 milliards de personnes, y compris dans les endroits les plus reculés (montagnes, pôles, etc.).

Questions ? Réponses !

## POURQUOI L'AIR CONTIENT MOINS D'OXYGÈNE EN MONTAGNE ?



Au fur et à mesure qu'on monte en altitude, vers le sommet d'une montagne, l'air contient de moins en moins d'oxygène. C'est parce que la pression de l'air diminue. En effet, jusqu'à environ 80 ou 85 km d'altitude (donc au-delà de la stratosphère), les proportions des différents composants de l'atmosphère (azote, dioxyde carbone, oxygène, etc.) ne changent pas ou peu (l'air contient toujours 21 % d'oxygène, par exemple) car l'air est assez bien brassé.
Quand la pression est plus faible, un même volume d'air contient moins de molécules, donc moins d'oxygène mais aussi moins d'azote, moins de dioxyde de carbone.
Au-dessus de 85 km d'altitude, ces proportions se modifient, à cause du poids moléculaire des composants. Les plus lourds se raréfiant plus vite que les légers. Mais même les avions ne volent pas aussi haut...

# Cancer : des bactéries pour renforcer une immunothérapie

*Des chercheurs français ont identifié des bactéries intestinales qui améliorent la réponse à l'immunothérapie et diminuent un effet secondaire du traitement, la colite inflammatoire. Des applications sont envisagées pour reconstituer une flore intestinale qui favorise l'effet antitumoral de l'immunothérapie.*

« Certaines bactéries naturellement présentes dans la flore intestinale sont en train de devenir des piliers du succès d'une immunothérapie en oncologie clinique », commente le professeur Laurence Zitvogel, directrice du laboratoire Immunologie des tumeurs et immunothérapie contre le cancer (institut Gustave roussy, Inserm, université Paris-Sud) et co-auteur d'une récente publication parue dans Science.
Le rôle de deux bactéries de la flore intestinale dans l'augmentation de l'efficacité d'une immunothérapie par anticorps anti-CTLA4 (Ipilimumab) et dans l'amélioration de certains effets secondaires vient d'être démontré par l'équipe du professeur Laurence Zitvogel, secondée par les équipes du docteur Mathias Chamaillard, de l'Institut Pasteur de Lille, du docteur Ivo Gomperts Boneca, de l'Institut Pasteur de Paris, et du docteur Patricia Lepage, de l'Inra.
Les chercheurs ont montré que lorsque la flore intestinale était dépourvue des deux bactéries identifiées, soit chez des souris sans germe soit après traitement antibiotique à large spectre et traitées avec l'Ipilimumab, le médicament n'était plus efficace contre la tumeur. La colonisation de la flore intestinale par l'une ou l'autre de ces bactéries est nécessaire et suffisante pour restaurer



l'effet de l'anticorps monoclonal et améliorer la symptomatologie de la colite inflammatoire chez ces souris.

### Des bactéries de la flore intestinale comme médicaments

La pertinence de ces informations a aussi été recherchée chez l'homme avec succès. Les équipes du professeur Caroline Robert, chef du service de dermatologie à Gustave Roussy, et du professeur Franck Carbonnel, chef du service de gastro-entérologie à l'hôpital Bicêtre, AP-HP, ont débuté un essai clinique afin de démontrer la pertinence de ces informations chez des patients souffrant de mélanome. Ainsi, l'analyse de la flore intestinale de patients souffrant d'un mélanome métastatique après traitement à l'Ipilimumab a permis de montrer l'importance de ces bactéries immunogènes dans la sensibilité au traitement et la diminution tumorale. Ces résultats suggèrent l'intérêt de considérer les bactéries immunogènes comme des traitements adjuvants en oncologie.
« En parallèle de nos travaux, une équipe américaine est arrivée aux mêmes conclusions sur le rôle d'autres bactéries dans l'efficacité de l'anticorps anti-PD1, le nivolumab », ajoute le professeur Laurence Zitvogel qui précise que ces travaux montrent que le microbiote dicte la réponse thérapeutique, ce qui ouvre des perspectives intéressantes de traitement. Ainsi, on pourrait proposer à des patients dont la flore intestinale est peu favorable, une composition bactérienne compensatrice par des prébiotiques, par des bactéries immunogènes issues de la flore intestinale, ou bien encore par une transplantation fécale. Mais il existe actuellement en France un flou réglementaire quant à la transformation des flores intestinales en médicaments qui pourraient devenir des adjuvants thérapeutiques en oncologie avec l'aide des législateurs et des agences réglementaires.
Ces travaux de recherche ont été menés conjointement par des chercheurs français de Gustave Roussy, de l'Inserm, de l'Institut Pasteur de Lille et Paris, de l'AP-HP et de l'université Paris-Sud, en collaboration avec une équipe de l'Inra (Institut national de la recherche agronomique). Ils ont principalement été soutenus financièrement par la Fondation ARC pour la recherche contre le cancer.

# De jeunes lions des cavernes momifiés dans le sol gelé de Russie

**EN SIBÉRIE,** des chercheurs ont exhumé du pergélisol deux lionceaux des cavernes dans un état de conservation exceptionnel, avec leur pelage. C'est la première fois que l'on découvre en chair et en os ces félins qui n'étaient connus que par de rares fossiles et par les représentations dans les fresques de grottes comme celles de Lascaux ou de Chauvet-Pont d'Arc.
C'est dans le journal Siberian Times qu'est parue la nouvelle en attendant une publication dans une revue scientifique. Des chercheurs de l'académie des sciences de la république de Sakha (la Yakoutie, au nord-est de la Sibérie) y décrivent la découverte dans le sous-sol gelé (pergélisol, ou permafrost) de plusieurs animaux, dont un petit mammouth laineux baptisé Yuka.
Cette région fournit depuis plusieurs années des restes d'animaux très bien préservés et dont les âges se comptent en dizaines de milliers d'années. Deux bébés mammouths, Liouba et Khroma, avaient gagné la célébrité en 2014. En septembre dernier, le même journal avait publié des images exceptionnelles d'un rhinocéros laineux, bébé et baptisé Sasha, daté de 34.000 ans. Cette fois, la trouvaille est unique en son genre : ce sont deux petits lionceaux des cavernes, Panthera spelaea.

### Le lion des cavernes, un grand félin disparu

Ce grand félin peuplait les régions du nord de l'Europe et de l'Asie, au milieu des bisons, des rennes et des mammouths ; des fossiles ont également été trouvés en Alaska. Cette espèce, dont les plus anciens fossiles datent de



300.000 ans (c'est le Pléistocène moyen) et qui a complètement disparu il y a plus de 10.000 ans, est très mal connue. Elle semble plus proche du lion que du tigre mais son lien de parenté avec les espèces actuelles est incompris et la possibilité d'en faire une sous-espèce du lion, Panthera leo spelaea, est toujours discutée.
Les fossiles sont rares et, pour l'étudier, les paléontologues se tournent aussi… vers les premiers naturalistes, contemporains de ces animaux, qui ont dessiné la faune de l'époque sur les parois des grottes.

### Le lion des cavernes a inspiré l'art pariétal

Des représentations assez sommaires sont en effet présentes tout au fond de la grotte de Lascaux et d'autres, bien plus élaborées, font partie de superbes fresques dans celle de Chauvet-Pont d'Arc. En témoigne l'image montrée dans cet article, prise par le préhistorien Jean Clottes. Sur ces dessins, le lion des cavernes apparaît avec des détails plus ou moins nets, comme, à Chauvet, une queue touffue, un pelage de couleur unie, sans rayures donc, évoquant le lion plus que le tigre, mais, semble-t-il, une crinière absente ou peu fournie chez les mâles.

### Ces lionceaux ont des choses à raconter sur leur espèce

La datation de ces deux lionceaux de Yakoutie n'est pas précisée, les auteurs indiquant un âge minimal de 10.000 ans. Ces scientifiques ayant choisi de présenter leur trouvaille tout de suite dans un journal grand public, les précisions manquent et nous sont promises pour la fin de ce mois de novembre. La qualité de la préservation des tissus permettra sûrement une analyse de l'ADN, à même de préciser la phylogénie de l'espèce. Le contenu de l'estomac pourra donner des informations sur la nourriture, surtout si ces jeunes étaient sevrés. Le pelage est très bien conservé et c'est la première fois qu'il est vu. Toutefois, ces deux petits étaient très jeunes et il n'est pas du tout certain que le pelage soit similaire à celui de l'adulte. Nous permettront-ils de mieux comprendre les raisons de l'extinction de cette espèce, attribuée à un réchauffement du climat qui a raréfié les proies habituelles de ces félins, surtout des rennes semble-t-il ?

# Les gaz à effet de serre dépassent (de nouveau) leurs records

*La teneur de l'atmosphère en dioxyde de carbone a poursuivi sa hausse, avec près de 400 parties par million en 2014 sur l'ensemble de la planète, selon le dernier rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Les autres gaz à effet de serre ont eux aussi dépassé leurs concentrations de 2013.*

Sans surprise, le nouveau rapport de l'OMM (Organisation météorologique mondiale, une agence de l'ONU), paru aujourd'hui, fait état d'une concentration record en gaz à effet de serre en 2014. La comptabilité tenue ici par cet organisme n'est pas celle des émissions mais celle des quantités mesurées dans l'atmosphère en différents endroits du globe et exprimées en nombre de molécules (plus précisément en proportions), les principaux gaz à effet de serre (GES) étant le dioxyde de carbone ($CO_2$), le méthane ($CH_4$, dont 60 % des émissions sont d'origine humaine) et le protoxyde d'azote ($N_2O$, à 40 % d'origine humaine). S'y ajoutent d'autres gaz, comme les CFC (chlorofluorocarbures)… et la vapeur d'eau. L'effet de cette dernière est important et, qui plus est, augmente avec la température puisque l'air chaud peut en emmagasiner davantage. L'ensemble des mesures est disponible dans le bulletin de l'OMM du 9 novembre.




### $CO_2$ : les plus fortes valeurs jamais enregistrées

C'est le dioxyde de carbone, ou gaz carbonique, qui contribue au réchauffement, responsable de 65 % du forçage radiatif dû aux gaz à effet de serre. « Il est à l'origine de l'augmentation de ce forçage à hauteur de 83 % environ depuis une décennie et de 82 % ces cinq dernières années », détaille le bulletin de l'OMM. Les valeurs atteintes sont les plus fortes jamais enregistrées pour les trois premiers GES :

- dioxyde de carbone ($CO_2$) 397,7 ± 0,1 parties par million (ppm) ;
- méthane ($CH_4$) 1.833 ± 1 parties par milliard (ppb) ;
- protoxyde d'azote ($N_2O$) 327,1 ± 0,1 ppb.

Ces valeurs, souligne l'OMM, « représentent respectivement 143 %, 254 % et 121 % des niveaux préindustriels, en 1750 ». Ces chiffres ne sont cependant pas surprenants car ils s'inscrivent dans une tendance bien établie. L'accroissement du dioxyde de carbone entre 2014 et 2013 (1,9 ppm, en valeur absolue) est d'ailleurs voisin de la moyenne des dix dernières années (2,06 ppm/an). En revanche, pour le méthane et le protoxyde d'azote, la hausse constatée est plus forte qu'entre 2012 et 2013 et, également, que la croissance moyenne durant les dix dernières années.

Globalement, « selon l'indice annuel d'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère (AGGI) publié par la NOAA (Administration américaine pour les océans et l'atmosphère), le forçage radiatif de l'atmosphère induit par les gaz à effet de serre persistants s'est accru de 36 % entre 1990 et 2014 ».

# La dépollution du sol par les plantes testée en France

**CERTAINES PLANTES** peuvent extraire du sol les métaux lourds qu'il contient : c'est la phytoremédiation. Le procédé est connu mais pas si simple : il faut choisir les bons végétaux, qui accumulent ces atomes avec une efficacité étonnante. En région parisienne, une expérience menée depuis deux ans affiche un très bon bilan.

Les plantes sauveront-elles les sols pollués ? Une collectivité de l'Oise tente l'expérience de cette méthode douce, visant à concilier reconquête environnementale et politique urbaine. La communauté d'agglomération de Creil a été la première en France, en 2013, à mettre à disposition de chercheurs de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Inéris) près d'un millier de mètres carrés pour conduire des recherches en phytoremédiation, éventail de techniques de dépollution des sols grâce à des plantes dépolluantes. Le site choisi est celui d'une ancienne usine de camping-cars fermée dans les années 1990.

« Lorsqu'on a fait des études de sol, on a trouvé de la pollution qui venait de cette entreprise, mais aussi d'autres activités, car c'était des sols en remblai, pollués ailleurs et reversés ici », raconte Hervé Coudière, directeur général adjoint des services de la Communauté d'agglomération de Creil, en charge de l'environnement. Plantés sur 300 m2 au bord d'un rond-point, les saules des vanniers, aux frêles tiges, et les arabettes de Haller, minuscules végétaux en étoile, ne relèvent pas de la simple coquetterie paysagère : ils supportent sans ployer la pollution au zinc et au cadmium, deux métaux toxiques. « À chaque fois que les plantes refont des feuilles et des tiges, elles absorbent une partie de la pollution », explique Valérie Bert, de l'Inéris, qui mène les recherches.

### Une dépollution intéressante pour réoccuper d'anciens sites industriels

Contrairement à d'autres plantes qui bloquent les métaux aux racines, les saules et les arabettes « facilitent l'absorption des métaux, qui montent avec la sève dans les feuilles ». C'est la fraction la plus mobile des métaux, donc la plus susceptible de souiller les nappes phréatiques ou de contaminer d'autres surfaces, qui est ainsi absorbée. D'où vient cette rarissime et précieuse propriété qui pourrait faire économiser des millions d'euros aux collectivités ? « On ne sait pas, ça pourrait être des défenses contre les herbivores, qui sentent les métaux en quantité importante et ne mangent pas la plante », avance Valérie Bert.

Les résultats sont probants après deux ans d'expérimentation. La chercheuse a constaté que les saules et les arabettes accumulaient toujours davantage de métaux : quatre fois plus de zinc que l'an dernier et deux fois plus de cadmium. La technique n'est cependant pas la panacée en dépollution pure, prévient Michel-Pierre Faucon, enseignant-chercheur en écologie végétale à l'Institut polytechnique



LaSalle de Beauvais (Oise) : « Ces plantes ont de petites biomasses, donc il faudrait des centaines d'années pour phytoextraire la pollution de sols très contaminés. Cela fonctionne quand la pollution est moyennement intense, et sur de petites surfaces les sols sont souvent excavés et traités à part », ajoute-t-il pour relativiser le rôle que jouera à l'avenir la phytoextraction dans la dépollution.

# Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

## Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
**Tél : (0553).66.48.04**

## EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

## Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

**Tél. (0553) 58.89.97**

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim
Tél : (0553).49.32.07

## Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

**Tél: (0560) 35.17.68**

## VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

**Tél : (0556).53.17.97**

## A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

**Tél : 0772 73 24 72**

## A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

**Tél : 0555 83 33 70**

## Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

**Tél. (0661) 69.36.30**

## Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

**Tél. (0661) 69.36.30**

## Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

**Tél. (0661) 59.51.07**

## Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

**Tél. 0770 25 19 03**

## Location appartement

Loue F3 csb 1er étage
Clôturé. Eau + gaz

**Tel : 0554.12.31.44**

LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
*****
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA
*****
**Gérant**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net
*****
**Directeur de la Rédaction**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****
**IMPRESSION**
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL
******
**FLASHAGE**
Centre, Est : LJI
******
**DIFFUSION**
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP
******
**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
pub@jeune-independant.net

**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**1 rue Pasteur, Alger**
**Tél. : 021 73 76 78**
**021 73 71 28**
**021 73 30 43**
**Fax : 021 73 95 59**
******
**BUREAUX RÉGIONAUX**
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
**Mob. : (0662) 18.41.81**
**Fax : (038) 80.20.36**
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
**Tél. : (026) 22.95.62**
**Fax : (026) 22.95.62**
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
**Tél-Fax : (031) 66.32.64**
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
**N° Tél : 034-12-66-21**
**Email : ljibejaia@yahoo.fr**
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. : (024) 43.60.26**

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

## Les vertus de henné sur les cheveux :



Les femmes de sud du Maroc considèrent le henné comme un véritable masque pour le cuir chevelu, ça renforce, et évite la chute des cheveux. Il apporte volume et tonus aux cheveux fins et mous, il est très bénéfique aussi pour les cheveux gras, ça enlève l'huile et les dessèche.
Le henné est applique des racines aux pointes, ce qui redonne à la chevelure de la vitalité, du volume, de la douceur et de la flexibilité.
Avant d'utiliser le henné assurez-vous qu'il soit pur et ne l'employez pas si vos cheveux sont permanentes ou colorés car il peut arriver que la teinture ne recouvre pas dans la totalité les cheveux et que la couleur obtenue ne corresponde pas à celle désirée.
Ne jamais utiliser de shampoing après avoir rincé le henné, ils deviennent horribles! Contentez-vous de les rincer tout simplement pour les avoir souples et brillants.

# *Mais où trouve t-on ces antioxydants Pour rester jeune?*



Pour rester jeune, il suffit de manger. Mais pas trop et pas n'importe quoi. En effet, l'alimentation joue un rôle essentiel dans la vie journalière de l'Homme, sa fonction première est de maintenir l'organisme en bonne santé. Il est donc nécessaire d'apporter chaque jour la quantité et la qualité d'aliments dont le corps a besoin.

**Les fruits et légumes :**

Les fruits et légumes contiennent des composées anti-oxydants (pigments, tanins), qui protégent les cellules de notre corps contre un vieillissement prématuré, du à l'oxygène (action anti-cancéreuse par exemple).
Les fruits et légumes sont très riches en nutriments non énergétiques :

- Beaucoup de sels minéraux (potassium, magnésium, sodium...)
- Un apport important en fibres (nécessaires au bon fonctionnement de notre transit intestinal)
- De l'eau (légumes et fruits contiennent au minimum 80% d'eau)
- Des vitamines, notamment de la vitamine C quand ils sont crus.
- Les fruits rouges contiennent des flavonoïdes, qui vous protègent du rayonnement solaire.

Vous devez consommer 5 légumes et fruits par jour, dont au moins 2 sous la forme crue.

**Les agrumes :**

Les agrumes sont riche en vitamine C, ce qui nous permet d'affronter les grands froids. Ils contiennent aussi des carotènes.
La consommation d'un de ces fruits chaque jour est nécessaire pour assurer les besoins en cette vitamine.

**Les fruits de mer :**

Ils constituent une vraie source d'oligo-éléments : fluor, iode, manganèse, zinc. L'huître est notamment riche en sélénium, véritable protecteur contre le vieillissement cutané.

**Le thé :**

Le thé contient des polyphénols, substances aux vertus antioxydantes. Ils protègent l'organisme contre l'apparition de certains cancers et réduisent les risques de maladies cardio-vasculaires.

**L'eau**

L'eau est essentielle à la vie. C'est le principal composant de notre organisme, constituant plus de 60 % de notre corps. Parce qu'elle est remplie de sels minéraux et d'oligo-éléments, substances fondamentales dans notre métabolisme mais trop peu présentes dans notre alimentation.
L'eau élimine toutes les toxines que l'organisme accumule. Il est donc recommandé de boire un litre et demi d'eau par jour.

## *La peau de raisins rouges permet de produire l'hémoglobine*



l'hémoglobine se trouve essentiellement à l'intérieur des globules rouges du sang ce qui leur confère leur couleur rouge. L'hémoglobine est constituée de quatre globines et de quatre molécules d'hème. Le nom d'hémoglobine provient de deux mots : hème et globine. On la symbolise par « Hb ». Une molécule d'hème est constituée d'un ion fer complexé par une porphyrine. Les chercheurs ont souligné également que le jus de raisins rouges améliore les performances de la mémoire et il est très bénéfique pour ceux qui soufrent de l'anémie et la mauvaise digestion. En outre d'être utilisé pour combattre les artères étroites et réduire l'incidence de la démence et la maladie d'Alzheimer.

## MATIÈRES GRASSES

***Rôles :***

D'origine animale ou végétale, les matières grasses apportent des nutriments absolument indispensables à notre organisme: des lipides et des vitamines A, D, E, K et les acides gras essentiels. Elles sont riches en énergie. Le huiles végétales possédent beaucoup d'huile gras insaturés, tandis que les acides gras saturés sont contenus dans les graisses animales (Beurre, lait, fromages, graisses de contenues dans les viandes).

En plus d'être une source d'énergie, les matières grasses servent :

- à éliminer le cholestérol grâce aux acides gras insaturés
- De réserves d'énergies
- D'apport en vitamines
- à l'absorption de certaines vitamines
- à rehausser le goût et la texture des aliments

## COMMENT MAQUILLER UNE PEAU GRASSE ?



L'utilisation de maquillage quand on a la peau grasse n'est pas contre-indiquée mais il faut choisir des produits adaptés. Utiliser une crème teintée ou un fond de teint très couvrant ne fera qu'empirer la situation en provoquant des poussées inflammatoires et en favorisant l'apparition de toutes sortes d'impuretés comme les points noirs. Mieux vaut choisir un fond de teint léger ou un fond de teint minéral qui absorbe l'excès de sébum par sa texture poudre. A privilégier : les produits portant la mention "non comédogène".

**Ma peau grasse au soleil**

Si le soleil procure une amélioration de l'état de la peau, ce n'est que provisoire. Il s'ensuit souvent une recrudescence de la production de sébum et de boutons. Pour éviter cet effet rebond, il faut utiliser une protection solaire adaptée, non comédogène et minérale.

**Peau grasse et alimentation**

On entend souvent qu'une alimentation importante d'aliments gras et sucrés (charcuterie, bonbons…) entraine une recrudescence de sébum. Pourtant, il n'y a pas de lien prouvé entre ce type d'aliments et la peau grasse. Quoi qu'il en soit, une alimentation équilibrée et raisonnable ne peut être que bénéfique pour la santé.

## *Gâteau aux amandes*

**Ingrédients**

- 500g d'amandes
- 250g de sucre en poudre
- 1 sachet de levure pâtissière
- 2 œufs
- Sucre glacé pour garnir



**Les étapes**

- Emonder les amandes et sécher les dans un linge propre.
- Faire griller les amandes dans le four pendant 5 minutes.
- Moudre les amandes dans un moulin avec le sucre en poudre.
- Mettre les amandes moulus dans un saladier, ajouter la levure, les œufs, bien mélanger, former de ce mélange des petites boules de la taille de cerise.
- Tremper ces boules dans le sucre glacé et placer-les dans les caissettes de papier à pâtisserie, disposer-les sur une tôle recouverte d'une feuille de papier sulfurisé.
- Faire cuire dans un four moyennement chaud, (faire cuire le dessous des gâteaux en plaçant la tôle directement sur le feu du four jusqu'à ce que les gâteaux explosent ensuite en cuire la figure des gâteaux).
- Conserver-les dans une boîte bien fermée.

## *Quiche aux légumes*

**Ingrédients**

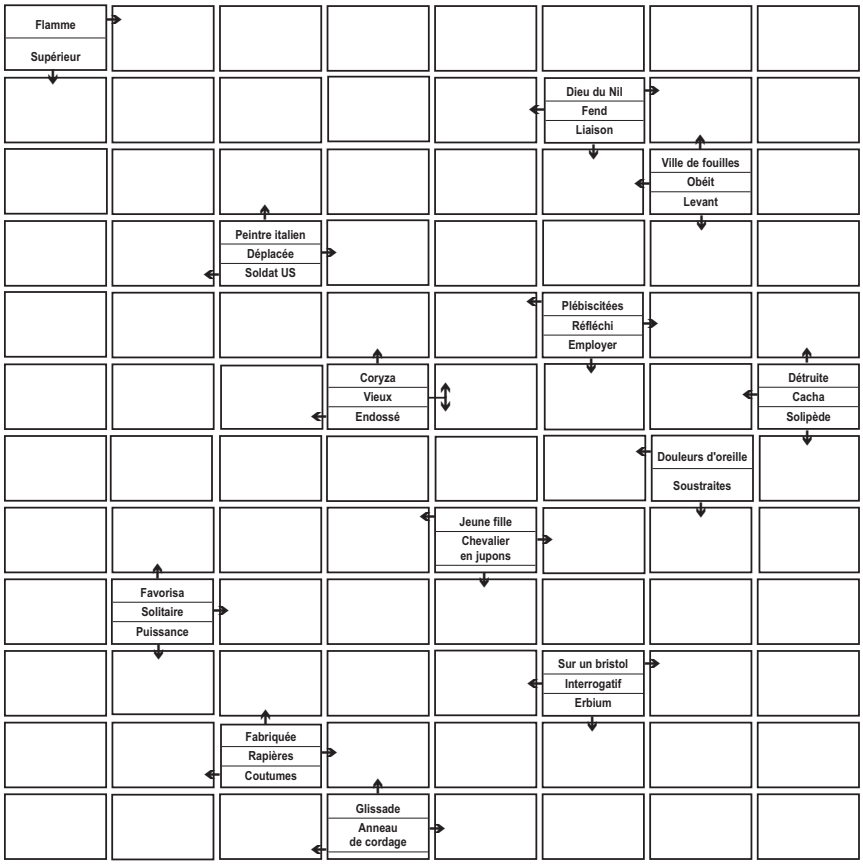
***Pâte :***
10 c à soupe de lait
10 c à soupe d'huile neutre
2 oeufs
1 paquet de levure chimique, environ 7 gr
Un peu de sel
Farine selon le mélange
***Farce :***
1 bottes d'épinards
2 carottes
3 courgettes
1 oignon
2 tomates
2 gousses d'ail
200 gr de viande hachée
Un peu d'huile
Un peu de sel et poivre noir
***Garniture :***
3 oeufs
1 verre de lait, environ 50 ml
3 c à soupe de farine
Un peu de sel
***Pour décorer :***
Un peu de fromage râpé



**Les étapes**

Faire cuire les épinard dans l'eau salée . Retirer du feu et égoutter.
Entre temps, préparer la pâte en mélangeant tous les ingrédient la farine jusqu'à obtention d'une pâte qui ressemble à la pâte brisée.
Étaler cette pâte sur un moule et faire cuire à blanc environ 15 minutes.
Pour la farce, dans une poêle, mettre un peu d'huile oignon carottes courgettes tomates ail sel, poivre noir et laisser mijoter quelques minutes , puis ajouter la viande hachée et laisser cuire environ 30 minutes. Ajouter les épinards et bien mélanger le tout.
Battre les oeufs , le lait, la farine un peu de sel , puis ajouter à la farce , bien mélanger et garnir la pâte , puis saupoudrer de fromage rapé et remettre au four pendant 20 à 25 mn ça dépend du four.

## *Mots fléchés n° 1407*




## SOLUTION MOTS FLECHES N° 1406

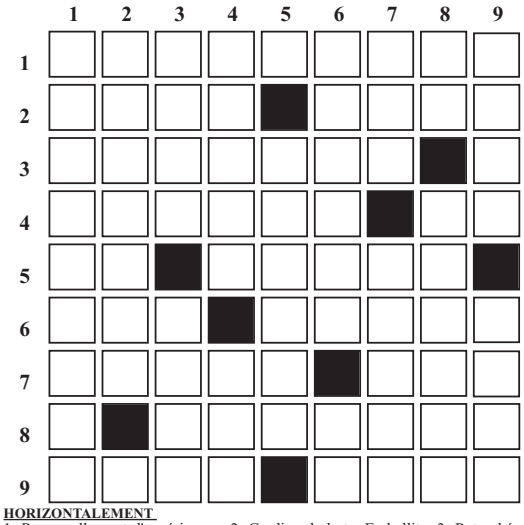
**Horizontalement**

OBSTRUER
PROIE - XI
PAIRES - M
OVE - RAPE
ROSSA - AS
TU - USER -
UREE - VIE
NEVES - EN
I - ASILES
TAS - RA - I
ERES - VAL
- TENTERA

**Verticalement**

OPPORTUNITE -
BRAVOURE - ART
SOIES - EVASEE
TIR - SUEES - SN
REERAS - SIR - T
U - SA - EV - LAVE
EX - PARIEE - AR
RIMES - ENSILA

## Mots croisés 9/9 n° 1407



**HORIZONTALEMENT**

1. Renouvellement d'expérience - 2. Gardien de but - Embellit - 3. Retombée dans l'hérésie - 4. Pour percer le cuir - Démonstratif - 5. C'est-à-dire - Bondit - 6. Catégorique - Se développa - 7. Fabuliste grec - Pomme - 8. Transmission - 9. Epreuve - Petite baie.

**VERTICALEMENT**

1. Alimentent les volatiles - 2. Contenus d'un ustensile de cuisine - 3. Oiseau échassier Imitations -- 4. Empressements - Explosion - 5. Droits d'autoroute - 6 - Riche - Possessif - 7. Dans la poche d'un Danois - Convoi - 8. Le premier d'une série - Congé - 9. Ecuyer - Le premier venu.

## SOLUTION N° 1406

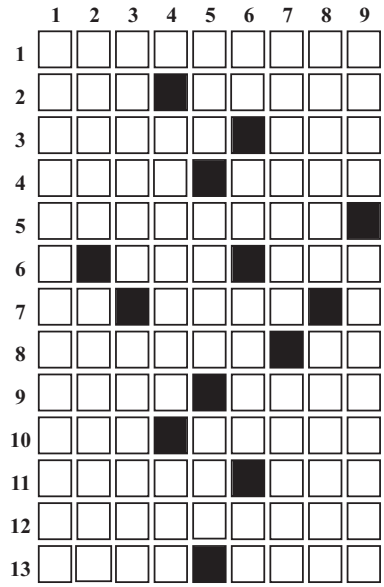
**HORIZONTALEMENT**

PETRIRONS
ETIER - ROI
CERTAIN - T
TSAR - RACE
O - DODU - AS
RUE - ONAN -
ASSIS - INO
LU - DALLER
ESSAIE - SE

**VERTICALEMENT**

PECTORALE
ETES - USUS
TIRADES - S
RETRO - IDA
IRA - DOSAI
R - IRUN - LE
ORNA - AIL -
NO - CANNES
SITES - ORE

## Mots croisés 9/13 n° 1407



**HORIZONTALEMENT**

1. Reproduites sur papier - 2. Venue au monde - Boit avidement - 3. Fis un choix - Père de lente - 4. Sou, radis - Genre musical - 5. Transports - 6. Stable - Accessoire de Golf - 7. Réfléchi - Moitié de canard - 8. Trace - Première note - 9. Huileux - Souhait - 10. Chevalier ambigu - Capituler - 11. Atterri sur un astre - Existe vraiment - 12. Amas diffus - 13. Extrêmement - Aurochs.

**VERTICALEMENT**

1. Rigoriste - 2. Téléostéen - Inscrire dans un parti - 3. Mis en couleurs - Fleuve européen - 4. Calmés - Déshabillés - 5. Pronom personnel - Bruit de branche cassée - Il orne la paupière - 6. Possessif - Chemises brunes - Masse dure - Epinglé - 7. Emmène - Fumet - 8. S'adopte parfaitement - Héra, par exemple - 9. Comme un ermite - Diminués.

## SOLUTION N° 1406

**HORIZONTALEMENT**

RENTABLES
ETIRER - LI
V - DERIDER
EN - VESUVE
NOTE - ERE -
DUO - RECUL
INNEE - IRA
COGNER - SI
AU - FLOP - S
T - ROSSEES
ETAU - ETRE
URTICAIRE
RIS - FUTES

**VERTICALEMENT**

REVENDICATEUR
ET - NOUNOU -
TRI
NID - TONG -
RATS
TREVE - ENFOUI
- AERE - REELS -
CF
BRISEE -
ROSEAU
L - DURCI -
PETIT
ELEVEURS -
ERRE
SIRE - LAISSEES

## *SODUKU 136*

**Pour jouer au Soduku**

*- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide*
*-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9*
*-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région*
*Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45*

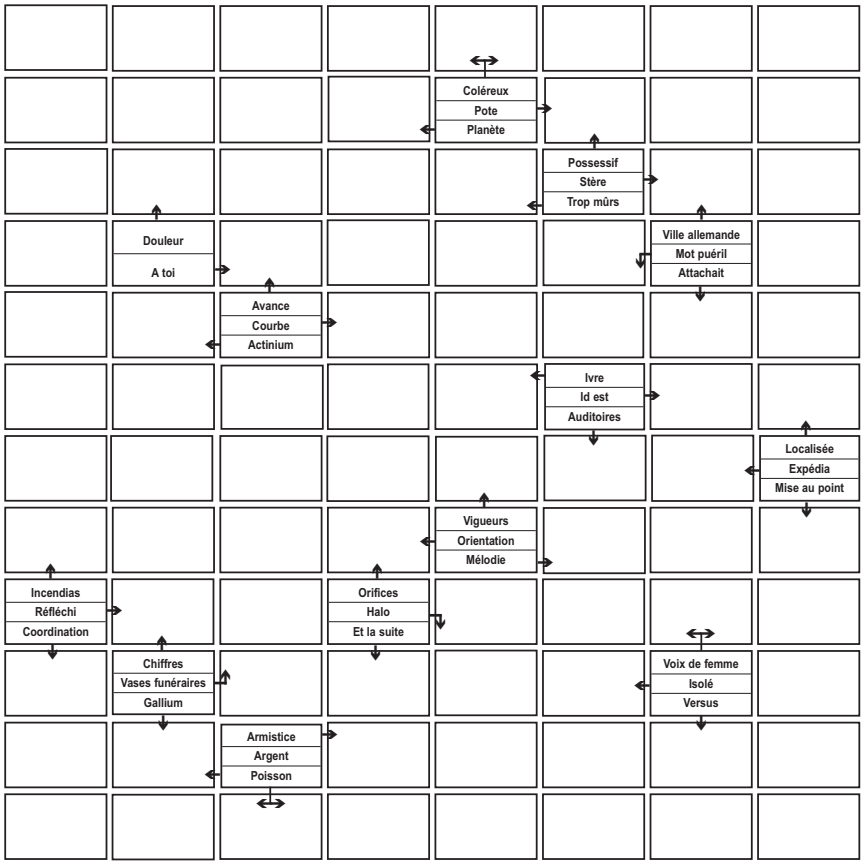
| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 9 | | | | 3 | | 2 | |
| | 8 | | | 4 | 9 | 7 | 6 | |
| | | 3 | | 6 | | | 1 | |
| | 3 | | 9 | | | | | 2 |
| 9 | | 2 | | 1 | | 3 | | |
| | | 8 | | | 7 | 4 | | |
| | 6 | | 8 | | | 8 | | 5 |
| 8 | | | | | 5 | | 4 | 1 |
| 3 | | | 2 | 9 | | 6 | | |



**SOLUTIONS**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 4 | 6 | 9 | 5 | 3 | 2 | 7 | 1 |
| 9 | 1 | 5 | 2 | 7 | 4 | 6 | 8 | 3 |
| 2 | 3 | 7 | 1 | 6 | 8 | 4 | 9 | 5 |
| 6 | 8 | 1 | 3 | 4 | 9 | 5 | 2 | 7 |
| 7 | 2 | 9 | 8 | 1 | 5 | 3 | 6 | 4 |
| 4 | 5 | 3 | 7 | 2 | 6 | 9 | 1 | 8 |
| 1 | 9 | 2 | 5 | 3 | 7 | 8 | 4 | 6 |
| 5 | 7 | 4 | 6 | 8 | 2 | 1 | 3 | 9 |
| 3 | 6 | 8 | 4 | 9 | 1 | 7 | 5 | 6 |

## *Mots fléchés n° 1409*




## SOLUTION MOTS FLECHES N° 1408

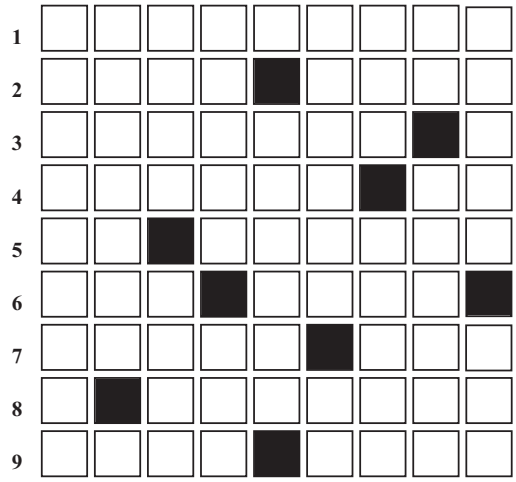
**Horizontalement**

- REPRIME
RENIE - IL
OVALES - F
DI - ESOPE
OGRE - LUS
MOUSSES -
ORS - AI - C
NEES - LAI
TREND - GR
A - SORTIE
DA - BOITE
ERG - PRES

**Verticalement**

- RODOMONTADE
REVIGORER - AR
ENA - RUSEES - G
PILEES - SNOB -
REES - SA - DROP
I - SOLEIL - TIR
MI - PUS - AGITE
ELFES - CIREES

## Mots croisés 9/9 n° 1409



**HORIZONTALEMENT**
1. Application - 2. Allure de cheval - Rusé - 3. Etablis le prix - 4. Moqueries collectives - Réfléchi - 5. Lettres de transit - Finaudes - 6. Pièce de charrue - Carapace d'oursin - 7. Ne pas céder - Sélection - 8. Eminentes - 9. Supplice - Anneau de cordage.

**VERTICALEMENT**
1. Peiner - 2. Soignée - 3. Déformé -Il garde la chambre - 4. Canal côtier - Terre en mer - 5. Etouffé - 6. Entrelacé - Cale - 7. Une des Cyclades - Poursuivre en justice - 8. Marque d'alternative - Mesures de terrain - 9. Amas de neige - Baie nippone.

## SOLUTION N° 1408

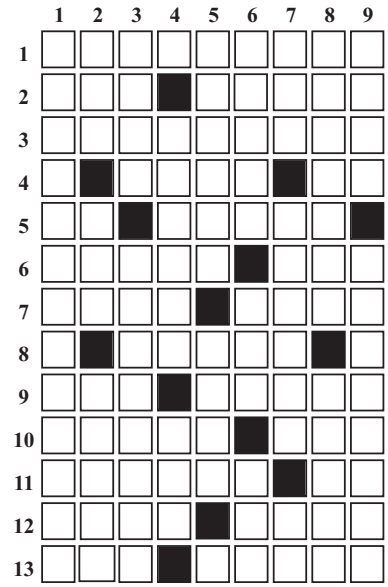
**HORIZONTALEMENT**

PROROGEES
RABE - ATRE
ETUVAGE - L
MUSELE - PS
UR - ELEVE -
NEF - ISOLA
IRONE - TAN
E - CORNAGE
SUSE - PIES

**VERTICALEMENT**

PREMUNIES
RATURER - U
OBUS - FOCS
REVEE - NOE
O - ALLIER -
GAGEES - NP
ETE - VOTAI
ER - PELAGE
SELS - ANES

## Mots croisés 9/13 n° 1409



**HORIZONTALEMENT**
1. Morceaux - 2. On ne le frappe plus - Couvert de champignons - 3. Secours - 4. Il reçoit - Voix populaire - 5. Exclamation de surprise - Actionner la détente - 6. Dangereux - Possessif - 7. Inexistants -Vent sec - 8. Laisser passer le courant - 9. Sans ressort - Faute - 10. Conclusion - Personnel - 11. Chaîne espagnole - A la base d'un projet - 12. Sortie des urnes - Discerner - 13. Métro français - Vin estimé.

**VERTICALEMENT**
1. Adapter à l'individu - 2. Envoi sans retour - Signe de désapprobation - Suprême refuge du malheureux - 3. Assaut final - Meuble de rangement - 4. Verse une part - Vieux bœuf sauvage - 5. Vite troublé - Appeler sous bois - 6. Prendre à bail - Embouchure de certains instruments - Salutation - 7. Compulses - Territoire régi par un prince musulman - Prix du silence - 8. Pressés - Brûlée - 9. Possessif - Chemins.

## SOLUTION N° 1408

**HORIZONTALEMENT**

A - PAU - CRI
BRASSERIE
LOGE - TETU
ETE - LATEX
ISOLEMENT
NOUER - RIA
SUS - RAGER
ULTRAS - RI
PS - ANTI - R
P - TITANS -
OGRE - IDEE
RUE - CRICS
TIMBRES - S
LE - RAIE -
BASE -
ERRANT - CRUS
- L
M - ASTAIRE -
ETA
ERG - INDISCRET
NIER - SEC -
RITE
TARIR - ESSIEUX

**VERTICALEMENT**

INSUPPORTABLE
SOULS - GUI -
ROT
OUST - TREMPAGE

## *SODUKU 138*

**Pour jouer au Soduku**

*- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide*
*-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9*
*-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région*
*Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45*

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 4 | 1 | | 9 | | | | |
| | 8 | | | 4 | | 6 | | |
| 3 | | | 1 | | 8 | 5 | | 9 |
| 2 | | | 7 | | | | 9 | |
| | | 9 | | | | 7 | | |
| | 7 | | | 5 | 2 | | | 1 |
| 7 | | 3 | 4 | | | | | 6 |
| 1 | | | 2 | | 3 | | 7 | |
| | 9 | | | | | | 3 | 2 |



**SOLUTIONS**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 3 | 7 | 1 | 2 | 4 | 8 | 6 | 5 |
| 8 | 4 | 5 | 9 | 7 | 6 | 2 | 3 | 1 |
| 1 | 6 | 2 | 5 | 8 | 3 | 7 | 4 | 9 |
| 7 | 5 | 9 | 3 | 1 | 8 | 4 | 2 | 6 |
| 2 | 1 | 3 | 4 | 6 | 5 | 9 | 8 | 7 |
| 6 | 8 | 4 | 2 | 9 | 7 | 5 | 1 | 3 |
| 3 | 9 | 6 | 7 | 4 | 2 | 1 | 5 | 8 |
| 4 | 7 | 8 | 6 | 5 | 1 | 3 | 9 | 2 |
| 5 | 2 | 1 | 8 | 3 | 9 | 6 | 7 | 4 |

## 20.55 : La dernière enquête de Gideon



*Série TV avec Joe Mantegna, James Lentzsch…*
*Jason Gideon, ancien collègue des enquêteurs du BAU, a été assassiné dans sa cabane. Rossi se convainc rapidement que le meurtre est lié à une affaire non résolue de 1978, sur laquelle Gideon et lui avaient travaillé. Dans le même temps, un homme se faisant passer pour un handicapé assomme puis enlève une jeune femme.*

## 20.55 : Scientologie, sous emprise




*FILM DOCUMENTAIRE - Américain (2015) - 1h59*
*Scientologie, sous emprise Alex Gibney, documentariste, enquête sur la puissante Eglise de Scientologie. A travers des entretiens avec d'anciens membres, il revient sur l'influence qu'a exercé le mouvement créé par Ron Hubbard dans les années 1950. Le premier interviewé est le scénariste et cinéaste Paul haggis, qui évoque comment il est entré en contact avec «La Dianétique», de Ron Hubbard. Jason Beghe, comédien, revient également sur ses souvenirs au sein de la secte.*

## 20.55 : Le meilleur pâtissier - Meringues et mousses



*JEU*
*Le meilleur pâtissier - Meringues et mousses Cyril Lignac demande aux sept candidats de revisiter l'île flottante en respectant ses fondamentaux, la crème anglaise, les blancs en neige et le caramel. Puis, Mercotte leur soumet une recette très technique : la feuille d'automne, un entremets composé de biscuits succès, meringue, mousse et de feuilles en chocolat. Enfin, tous devront s'atteler à ...*

## 20.55 : Merci pour tout, Charles



*TÉLÉFILM SENTIMENTAL - France (2014)*
*Merci pour tout, Charles Mère et épouse des plus exemplaires, Caroline, 54 ans, mène une existence paisible. Mais le jour de la Saint-Valentin, son mari lui annonce qu'il la quitte pour une autre. Après plus de trente ans de mariage, son monde s'effondre. Pour subvenir à ses besoins, Caroline devient animatrice de vente dans un supermarché.*

## 20.50 : Le monde de Jamy



*Culture Infos / France 2015*
*Quand notre météo devient folle ! Le 4 octobre dernier, vingt personnes ont péri dans les crues qui se sont abattues en quelques minutes dans le sud-est de la France. Et ces phénomènes semblent se multiplier : canicule, incendies de forêts, inondations, tempêtes... Pour mieux les comprendre, Jamy Gourmaud et Myriam Bounafaa ont enquêté à travers la France, en Provence notamment, où ils ont ...*

## 21.00 : Le coma et ses mystères



*France (2014) - 1 saison*
*Le coma et ses mystères Rencontre avec des patients confrontés à l'épreuve du coma et avec les médecins qui les soignent. David, 45 ans, a chuté dans un escalier. Victime d'un traumatisme crânien, il est arrivé à l'hôpital de Saint-Etienne dans un état grave. Plusieurs mois plus tard, il revient progressivement à la vie. Pour Jill, 27 ans, victime d'une hémorragie cérébrale, le processus d'éveil semble s'être arrêté. Le Dr Steven Laureys, neurologue au CHU de Liège, en Belgique, s'intéresse de près à son cas. Après des semaines de coma, Arnaud, 27 ans, et Nicolas, 35 ans, se sont réveillés avec des séquelles. A Garches, dans les Hauts-de-Seine, ils suivent une longue rééducation.*

Rubrique réalisée par: *said lacete*
saidlacete@gmail.com

L'USINE RENAULT ALGÉRIE BOUCLE SA PREMIÈRE ANNÉE

# Le Symbol de la réussite

***Il y a un an, la première usine automobile dans notre pays Renault Algérie Production était inaugurée. Un vestibule qui, il faut bien le préciser, avait engendré des appréhensions quant à l'aboutissement de cette solide coopération entre Renault et l'Algérie qui a donné naissance à l'industrie automobile en Algérie.***



Néanmoins, comme l'Algérie reste le deuxième marché automobile du continent africain, il était clair que les ambitions devenaient immenses pour la marque au Losange et le champ productif pouvait y répondre positivement. Avec la nouvelle Symbol « Dernaha fi Bladna », seul modèle produit dans cette usine implantée du côté d'Oued Tlélat, la production a atteint au bouclage de sa première année, pas moins de 15 000 unités. Pas mal pour une première année mais pour revenir un peu aux déclarations du directeur général de Renault Algérie Production, M. Bernard Sonilhac, la fourchette de production oscillerait les 25 000 véhicules par an dans un premier temps puis la rallonge pourrait atteindre dans les années à venir la bagatelle de 75 000 véhicules par an. Dès l'année 2016, l'usine redoublera d'effectif et d'autres équipes seront créées pour instaurer la formule 3x8 afin de répondre convenablement aux desseins tracés en matière de production. On parle également de la production d'un nouveau modèle Dacia mais force est de reconnaître que la Symbol produite chez nous possède des équipements modernes dont le tout nouveau GPS installé sur cette voiture.

# Sébastien Loeb livre la 500 000e Citroën C4 produite à Mulhouse




**AVEC PLUS DE 2,5 MILLIONS** d'exemplaires vendus dans le monde depuis son lancement en 2004, la Citroën C4 séduit toujours grâce à ses prestations remarquables. C'est ainsi que l'usine de Mulhouse, lieu où est produite la Citroën C4, vient de fêter en présence de Sébastien LOEB, la sortie de chaîne de sa 500 000e C4 deuxième génération, lancée en 2010. Véritable référence en matière de confort sur son segment, la Citroën C4, deuxième génération, s'est modernisée en tout début d'année avec une nouvelle signature lumineuse, des technologies utiles et des motorisations de dernière génération. Journée mémorable pour le client de ce 500 000e modèle qui, invité sur le site Alsacien, avait reçu les clefs de sa nouvelle C4 des mains de Sébastien Loeb, détenteur de 9 titres de champion du monde WRC, dont 4 au volant d'une C4 WRC.

Une matinée pleine d'émotions, pendant laquelle le client a également pu visiter le site industriel de Mulhouse où est produite depuis son lancement, la Citroën. Une usine au cœur de l'Europe qui a produit plus de 11 millions de véhicules depuis sa création et qui est le premier employeur privé d'Alsace avec plus de 7 500 collaborateurs. C'est aussi un site unique qui intègre, en plus de son unité de fabrication automobile, des usines de mécanique et un Pôle métallurgique composé d'un atelier d'outillage, d'une fonderie et d'une forge.

New Holland :
## CAP SUR LA FORMATION



**LE CONSTRUCTEUR** italien CNH Industrial inaugure son cycle de formation pour le personnel d'IVAL en relation avec la marque d'engins de travaux publics New Holland. Leader du segment utilitaire et industriel, la concession de M. Bairi vient d'accueillir la première étape d'un étendu programme d'apprentissage destiné aux différentes activités de la marque.

Après seulement une année d'une véritable présence en Algérie, la marque New Holland se positionne sur le marché des engins de travaux publics, elle réalise des bons résultats de ventes et réussit à conquérir en un temps minime des preneurs particuliers et des professionnels du BTP.

La stratégie de développement fixée par le groupe Ival pour positionner la marque New Holland sur le marché local s'accélère. En effet et depuis quelques jours, le personnel de IVAL dédié au développement de la marque italienne, notamment la partie commerciale et marketing, profite d'une formation qualitative avec des cours théoriques et pratiques assurés par le Français M. Jean Sulecki, formateur auprès de CNH Industrial.

Pour M. Sulecki, dépêché spécialement pour transmettre ses connaissances, sa présence chez IVAL permettra de former le personnel qui s'occupe du développement de la marque New Holland pour la partie commerciale. Ces derniers par leur vocation d'être en première ligne face aux clients se doivent d'avoir une connaissance parfaite et détaillée des produits, les points forts et les atouts des engins, ce qui leur permettra de placer la marque dans un marché très concurrentiel.

Cette première étape de formation qui touche le volet commercial sera suivie d'autres stages notamment sur la partie marketing, technique et service après-vente, une stratégie qui permettra au groupe IVAL de disposer sur le moyen terme d'un personnel qualifié pour répondre correctement aux attentes des clients et partenaires de la marque.

En accentuant et diversifiant son rythme d'investissements, le groupe IVAL ambitionne de dynamiser le marché algérien en proposant aux différents collaborateurs des solutions adéquates. Une gamme complète de véhicules est disponible, l'entreprise mise également sur la qualité et la sécurité de ses produits pour séduire le marché algérien.

# Hyundai annonce sa nouvelle marque de luxe Genesis

**HYUNDAI MOTOR** vient d'annoncer le lancement prochain d'une toute nouvelle marque de luxe-Genesis- qui sera axée sur « l'humain » à travers une gamme de modèles qui proposent les standards les plus élevés en matière de performances, design et innovation.

Destinée à une nouvelle génération de consommateurs avertis, Genesis sera une marque indépendante qui œuvrera aux côtés du géant mondial Hyundai.

Misant sur son succès dans le marché émergent de l'automobile, Hyundai Motor lancera six nouveaux modèles Genesis pour 2020, concurrençant ainsi les meilleures, marques génératrices de luxe automobile.

La marque Genesis cherche à donner une nouvelle définition au luxe et offrira une nouvelle plateforme pour le futur de la mobilité axée sur l'humain. En anticipant les besoins humains à chaque point de contact, les modèles Genesis incarneront quatre aspects-clés : l'innovation humaine ciblée, la performance raffinée et équilibrée, l'élégance athlétique dans la conception et l'expérience client sans tracas.



« Nous avons créé cette nouvelle marque Genesis en nous concentrant complètement sur nos clients qui veulent une expérience propriétaire qui économise du temps et de l'effort, avec des innovations pratiques qui améliorent la satisfaction. La marque Genesis répondra à ces attentes, devenir un leader du marché grâce à notre stratégie de marque centrée sur l'humain », a déclaré Chung Euisun, Vice-président de Hyundai Motor Company.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:34 | 12:13 | 15:02 | 17:27 | 18:47 |

| CONSTANTINE | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:38 | 12:18 | 15:07 | 17:32 | 18:52 |

| ALGER | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:52 | 12:32 | 15:21 | 17:46 | 19:06 |

| OUARGLA | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:40 | 12:23 | 15:21 | 17:46 | 19:01 |

| CHLEF | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:59 | 12:39 | 15:29 | 17:54 | 19:13 |

| MOSTAGANEM | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 06:04 | 12:44 | 15:34 | 17:59 | 19:18 |

| ORAN | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 06:06 | 12:47 | 15:38 | 18:03 | 19:21 |

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5319 - MERCREDI 29 MOUHARRAM 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

| | Max | Min |
|---|---|---|
| Alger | 26° | 12° |
| Oran | 25° | 14° |
| Constantine | 22° | 8° |
| Ouargla | 26° | 13° |

LA COMPAGNIE EST CONVOITÉE PAR ALI HADDAD

# AIR MÉDITERRANÉE À L'ASSAUT DES AÉROPORTS ALGÉRIENS

***Convoitée par le patron du Forum du FCE, Ali Haddad, la compagnie aérienne Air Méditerranée poursuit son déploiement en Algérie et ouvrira des vols réguliers durant l'été 2016 vers plusieurs destinations.***

La compagnie a annoncé avant-hier, dans un communiqué, que ce programme d'été comprendra un total de douze destinations dans sept pays, desservies au départ de six grandes villes françaises. Ainsi, Air Méditerranée desservira les aéroports d'Alger, Chlef et Oran.

La compagnie française, spécialisée dans le transport aérien dans le pourtour méditerranéen, indique que la vente des billets est ouverte dans tous les points de vente et sur son site internet. Les tarifs affichés s'entendent toutes taxes comprises, frais de dossier inclus et bagages inclus (dans la limite de la franchise autorisée). Air Méditerranée rappelle qu'elle « propose des tarifs de base étudiés au plus juste, et des services complémentaires, afin que le passager puisse dessiner le voyage qui lui correspond et le personnaliser en fonction de ses besoins et de ses envies ». Sur ses vols les plus courts, la compagnie offre la possibilité d'acheter une collation à bord, ce qui permet de ne payer que ce qui est effectivement consommé, et de réduire d'autant le prix du billet de base. Les services Premiums offrent aux passagers le choix du voyage à la carte : Premium Seating donne accès à la réservation de sièges dans l'avion, Service Kilos Supplémentaires permet la réservation d'excédents bagages, d'équipements sportifs et de bagages spéciaux, Premium Check-in donne un accès prioritaire à l'enregistrement, Premium Boarding donne un accès prioritaire à l'embarquement, et enfin la réservation pour les animaux de compagnie.

Pour rappel, la compagnie aérienne française, basée à Toulouse, a dévoilé en février 2015 son programme de vols réguliers entre les deux pays et a annoncé plus de quinze vols hebdomadaires pour renforcer son offre pour l'été 2015. La compagnie a révélé à cette occasion que « les tarifs au départ de l'Algérie vers Paris-CDG sont proposés à partir de 18 500 dinars en aller-retour, toutes taxes comprises, frais de dossier inclus et bagages inclus jusqu'à 25 kg en soute ».

Concernant la desserte de l'aéroport de Marseille, Air Méditerranée a indiqué que les tarifs sont proposés à partir de 12 000 dinars en aller-retour, toutes taxes comprises, frais de dossier inclus et bagages inclus jusqu'à 25 kg en soute. La compagnie estime qu'en proposant des liaisons aériennes régulières à des tarifs très compétitifs, elle contribue activement aux échanges touristiques et économiques entre l'Algérie et la France. Elle permet également de « faciliter le rapprochement entre les personnes en rendant accessibles les voyages pour motifs personnels, familiaux ou amicaux ». A propos des tarifs, elle tient à noter qu'elle propose des tarifs low cost. Ce sont des « tarifs de base étudiés au plus juste, et des services complémentaires, afin que le passager puisse dessiner le voyage qui lui correspond et le personnaliser en fonction de ses besoins et de ses envies ».Air Méditerranée, dans le cadre du développement de son programme de vols réguliers, a entamé des discussions avec des partenaires financiers. Une démarche visant à renforcer sa position et lui permettant de continuer d'étoffer son réseau de vols réguliers. La compagnie s'est engagée depuis trois ans dans une stratégie dynamique d'adaptation au marché, en repositionnant son activité de compagnie charter vers une activité de compagnie régulière. Il convient de noter qu'Air Méditerranée, créée en 1997, est spécialisée dans la desserte du bassin méditerranéen. Elle effectue des vols pour les particuliers et des vols pour les principaux tour-opérateurs et agences de voyages français et européens. Dans le cadre de sa stratégie visant à s'adapter au marché, la compagnie se dirige vers l'ouverture de son capital. Par ailleurs, des sources médiatiques françaises proches des milieux des affaires ont annoncé que le patron du groupe privé ETRHB « planche sur une prise de participation » dans la compagnie française. La publication ajoute que l'entrepreneur algérien aurait demandé à un cabinet d'audit d'expertiser les comptes d'Air Méditerranée, « en vue d'une entrée dans son capital à hauteur de 49% ».

**Kamel Aït Bessaï**

# Le premier Novembre et la... Constitution !

*Un Premier novembre qui, en d'autres cieux, aurait été fêté avec toutes les réjouissances que mérite un événement aussi grandiose ! Chez eux ou chez nous, c'est selon, il aurait eu droit au... fameux bicentenaire ! Pour une révolution bien loin de rivaliser, en sacrifices et en... prix, avec notre Novembre et où, toutes comparaisons ne seraient pas appropriées, nos voisins ont fait retentir la planète entière ! Je ne les blâme pas, je les envie même ! Ils sont... grands, ils voient... grand ! Je me sauve de peur d'être traité de... démagogue et de je ne sais quoi encore ! Parler en bien de son pays et de ses symboles de nos jours est synonyme de beaucoup de choses pas jolies à citer ici ! Les causes sont multiples et compréhensibles mais les symboles et les repères de la nation ne doivent pas trinquer parce que certains opportunistes de tous bords ont utilisé le patrimoine commun comme fonds de... pouvoir, pour ne pas dire de commerce ! Je disais que le Premier Novembre et notre glorieuse révolution, en dépit de tous les abus et viols commis en son nom, demeurent incontestablement la plus gigantesque des révolutions de ces derniers siècles. Toute démagogie, excès d'orgueil et de fierté mal placés enterrés, mérite plus d'éclats et de retentissements que ces gerbes de fleurs déposées çà et là et ces insipides cérémonies qui frisent la monotonie et le... déjà vu ! Mais, comme nous sommes de ceux qui excellent dans l'art de transformer le géant en nain et le nain en géant, ne soyons pas étonnés que nos fêtes soient célébrées dans l'anonymat le plus total. Ce préambule d'apparence inadéquat avec le titre de cette modeste contribution, je l'ai sciemment ourdi (un adjectif que je réprouve pourtant mais, faute de vocabulaire... !), me permet un enchaînement et une liaison avec la Constitution et les enjeux prochains que ne manquera pas de susciter sa révision ! Et puis, Novembre et la Constitution vont de pair !*

*Je ne disserterais pas de la Constitution et encore moins porter un jugement quelconque non pas par manque d'envie mais tout simplement par méconnaissance de ces hautes choses qui ne concernent pas le petit peuple que nous sommes et dont je fais partie ! Ces grosses choses qui sont l'apanage des grands et qui ne se discutent que dans les salons, loin du petit peuple qui n'est appelé qu'à applaudir les bêtises incontestables de ses dirigeants qui voient à sa place, décident et parlent, aussi, en son nom ! Revenons, si vous le voulez bien, à notre Constitution ! Pour meubler le vide de nos trois chaînes, on aurait pu songer à vulgariser, ne serait-ce que sommairement, cette Constitution qui régit, pourtant, tout notre quotidien, nos faits et gestes et notre environnement ! Des tables rondes, en plusieurs dialectes ou langues, pour ne pas m'attirer les foudres des xénophobes, animées par des spécialistes en la matière seraient les bienvenues ! C'est ce qu'on appelle, Messieurs, se rapprocher du peuple et le faire participer aux débats qui engagent et son présent et son avenir ! Nos médias audiovisuels, je vous le concède, sont envahis par les médiocres qui se sont accaparés nos télés et leur temps de diffusion ! Seulement, entre les fameuses «Raqasate kabailia et le raï qui a dû bénir tous les cieux pour s'être échappé des cabarets, son lieu de prédilection jadis», vous pouvez aménager un temps perdu pour un petit débat ! La cul-ture, je vous demande pardon, est certes irréversible et a envahi nos foyers, sans permission ni préavis, mais tout de même... ! Qu'on se le dise : Je ne suis pas contre la culture mais contre la cul-ture ! Veuillez excuser mon impolitesse et mon libertinage pour une fois, chers lecteurs et lectrices, mais quand la coupe est pleine elle finit par déborder !*

*Je m'adresse maintenant aux gardiens de la Constitution et à tous ceux qui veillent à son respect et à son application et son inviolabilité. 1- Qu'avez-vous fait, Messieurs, quand des voix d'outre-mer ont surgi et se sont fait entendre, comme au... bon vieux temps colonial, au sujet de la généralisation de la langue arabe ? 2- Que faites-vous, Messieurs, devant toutes ces transgressions qui n'ont rien épargné, pas même le premier magistrat du pays ? Je ne peux énumérer ici, faute d'espace alloué, tous les dépassements qui, en d'autres lieux, auraient remué ciel et terre et interpellé toutes les instances du pays ! La fouille corporelle des hauts responsables du pays n'a suscité qu'une légère réaction à peine perceptible ! Pour manque de respect et propos virulents, un journaliste d'un pays où la statue de la Liberté plane tout haut, a été démis de ses fonctions. Alors, Messieurs, sommes-nous plus libres et plus démocrates que ce... berceau des libertés contemporaines appelé : U.S.A ? Peut-être bien que devant notre soif d'expression nous avons, tout bêtement, confondu entre liberté et libertinage et entre objectivité et diffamation ? Il ne se passe pas un jour, que Dieu fait, sans que nous soyons conviés par nos journaux qui se disent tous pourtant algériens, aux blasphèmes de notre religion dignes des Rushdie et Taslima, et ce sous le couvert, bien entendu, du terrorisme ! Certes la minorité a droit au respect mais aussi à... respecter la majorité et vice versa ! C'est du moins ce que nous avons appris nous, incultes, auprès des vrais démocrates qui divergent sur bien des points mais qui versent tous dans ce qui est appelé, à juste titre, l'intérêt de la nation ! N'est-ce pas, chers démocrates version... algérienne ?*

*La Constitution en terme terre à terre est un garde-fou contre les diverses transgressions et les dépassements de tout genre qui visent les symboles de l'Etat, ses institutions et tout ce qui nous est très cher et qui nous identifie à ce très beau pays appelé Algérie ! Oui, le plus beau pays au monde, pour reprendre les propos, à chaud et qui sortent dans ces cas-là du cœur, de Moh-Chérif après la qualification de la JSK ! Ne cherchez pas ma définition dans les volumineux codes juridiques ! Elle n'y est pas, elle n'est nulle part ailleurs ! Elle est simplement tirée du quotidien et émane de cette majorité appelée l'Algérie profonde, qui n'a pas eu la chance d'étudier ou d'approfondir ses maigres acquis d'instruction ! Mais comme on dit dans cette Algérie profonde : << Âatti Houli Fahem Lahla Lakra >> ! Le «Doustour» constitue aussi ce rempart infranchissable contre toute érosion de notre identité, et les valeurs de notre nation ! Rempart est le terme que je rabâche, à chaque occasion, au risque de lasser ceux qui me supportent déjà à peine mais j'avoue que je n'en trouve point d'aussi fort dans mon lexique, au demeurant, très limité. Devant les penchants et les tendances chauvines de nos politiciens, une peur bleue me caresse l'échine et me donne la chair de poule en songeant à la prochaine révision constitutionnelle ! Aux intègres gens du pays de nous rassurer et de dissiper nos légitimes craintes ! Nous souhaitons, enfin, de tout cœur que cette révision, une de plus, ne soit pas l'occasion des règlements de comptes entre les antagonistes de notre jungle politique, pardon de la scène politique, et puisse consacrer tamazight définitivement en parfaite harmonie avec sa jumelle et sœur, la langue arabe ! Amine, Amine, Amine !*

**Seddiki Nouredine**
**seddikinourdine@gmail.com**